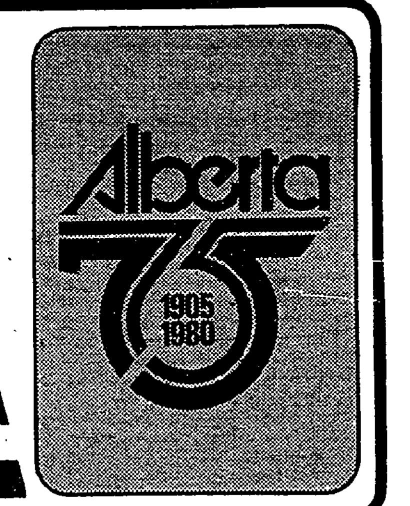
Pour vos annonces, NOTRE CARTE DE TARIF en page 21

10,000 lecteurs

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928



Vol 16 *No 3* *Vendredi 15 février 1980* *50¢* *24 pages*

Semaine internationale du scoutisme

du 17 au 23 février

L'Alliance française de Calgary

spectacle annuel

page 9

Présence francaise en Alberta

au musée provincial

page 15

Assemblée annuelle de l'ACFA régionale de Bonnyville



Deuxième femme à la présidence dans l'histoire de l'ACFA. Mme Claudette Proulx a été élue par acclamation.

page 4

Nouveau doyen à la Faculté Saint-Jean



Madame Gamila Morcos

page 8

«La Boîte à Popicos»



FASCINEMA, c'est fascinant, c'est du cinéma et c'est des Fables de Lafontaine. Avec Suzette Lagacé-Aubin, Gilles Denis et Ruth Beauchemin. Aussi, ne figurant pas sur la photo, Marc Doré.

plus éducatif que jamais

page 6

Yvonne Joly



Madame Yvonne Joly

citoyenne de l'année de Saint-Paul

page 11

COURRIER DE DEUXIEME CLASSE NO 1881

SOCIETE CANADIENNE DU MICROFILM
19, rue le Royer ouest
Suites 100 - 101
Montréal, Québec
nov.

DIRECTEUR-REDACTEUR: Maxim Jean-Louis ADMINISTRATRICE: Pauline Grenier



«Il n'y à rien à dire à ce sujet...»

Ernest Lefebvre, président du comité organisateur de la Cabane à sucre - en réponse à une enquête du FRANCO publiée dans l'édition du 8 février sous le titre: "Mlle Franco-Albertaine": quand s'éteint la dynastie des reines..."

N'en déplaise à Monsieur Lefébvre, le sujet est loin d'être clos.

On ne peut pas d'une simple phrase faire abstraction d'une tradition qui dure depuis plus de dix ans. Veut, veut pas, «Mlle Cabane à Sucre» ou «Mlle Franco- albertaine» fait partie intégrante de la scène culturelle des francophones de cette province. On ne peut pas, on ne doit pas accepter une épitaphe aussi désinvolte: «...il est simplement question que chaque régionale ait leurs propres élections et élise leur Mlle Cabane à Sucre ou leur pionnier, ou ce qu'ils veulent...»

Comment est-ce que la régionale d'Edmonton, qui, chaque année, arrive à mobiliser des bataillons de bénévoles et à orchestrer une organisation superbe pour réussir une Cabane à Sucre qui accueille des milliers de personnes de partout de la province, peut-elle se laisser décourager par quelques problèmes d'ordre technique dans le cas du concours provincial de Mlle Franco-Albertaine?

C'est un fait comme l'a expliqué l'organisatrice en chef du dernier concours, Mme Agathe Saint-Pierre, qu'il y a eu «beaucoup de méchantes critiques». Il y avait aussi le fait «que cela devenait trop dispendieux; les régionales voulaient qu'on paie tout, même le voyage de la Demoiselle». Mais on peut toujours faire fi des critiques méchantes ou pas. Ces mêmes régionales qui se plaignaient des dépenses élevées auraient sûrement accepté de continuer si on les avait aidé à défrayer une partie des coûts. Les sources possibles sont multiples: Alberta Culture, Secrétariat d'Etat, Fonds Saint-Jean, l'Association canadienne-française de l'Alberta et DONS D'INDIVIDUS pour ne citer que ceux-là.

D'ailleurs l'une des régionales qui avait soulevé cette question du partage des dépenses au dernier Conseil général du 1er décembre de l'Association canadienne- française de l'Alberta et non sans raison, soit celle de Lethbridge, vient tout de même de s'élire une candidate régionale en la personne de Mlle Judyth Melnyk.

«C'est beaucoup de travail». Comme l'a souligné Mme Saint-Pierre dans cette même entrevue, il faut pratiquement s'y mettre depuis avant Noël et ce, sans aucune relâche jusqu'à juillet. Il ne faudrait que tous ces efforts de gens comme Mme Saint-Pierre, Mme Cécile Magnan, M. Ernest Lefebvre et tant d'autres partout dans la province aient été en vain.

D'ailleurs le commentaire subtil du président sortant de la régionale d'Edmonton, M. Jean-Louis Dentinger, laisse percer une petite lueur d'espoir: «A MOINS D'UN CHANGEMENT CONSIDERABLE, la Régionale d'Edmonton ne s'occupera plus du concours provincial Mlle Franco-Albertaine».

«Ce changement considérable» est encore possible. Les participants à l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne-française de l'Alberta, cette fin de semaine, peuvent bien, s'ils le veulent, arriver à une solution qui permettrait de sauver cette tradition franco-albertaine.

Avec un vote ferme d'appui, un fond même modeste à leur disposition, nous sommes certains que des organisatrices aussi tenaces qu'efficaces comme Mme Saint- Pierre et Mme Magnan sont bien capables d'accomplir ce petit tour de force.

Il reste encore deux mois jusqu'à la Cabane et beaucoup de pain sur la planche.

Le défi revient aussi aux anciennes reines qui se doivent de prêter main forte à l'organisation: Mlles Auger (1979), Aubin (1978), Tailleur (1977), Turcotte (1976), Tremblay (1975), Onofrychuh (1974), Doucette (1973), Durant (1972), Normandeau (1954), Pariseau (1953), Leclair (1952).

Le lecteur a la parole

Monsieur Marcel Lambert

Après 23 ans de carrière parlementaire, on devrait être en mesure d'assumer que Monsieur Marcel Lambert ait saisi le sens de la dualité linguistique canadienne. Il est facile de s'afficher «pro-bilinguisme officiel», mais il est intéressant de noter que les conservateurs s'enfuient en désordre lorsqu'il s'agit de s'impliquer personnellement. La logique veut que le droit à l'éducation française PARTOUT AU CANADA, soit un corollaire au principe d'un bilinguisme officiel pan-canadien.

Etre «plus catholiques que le pape», Messieurs Clark et Lambert le sont sans doute! Mais ce que Monsieur Lambert semble négliger, c'est que toute constitution moderne doit faire la distinction entre l'Eglise et l'Etat. Si l'Etat est bilingue, il va de soi qu'il devrait garantir l'accès à l'apprentissage de ses deux langues à tous ceux qui aspirent à ce bilinguisme officiel. Entériner le droit à l'éducation française dans la constitution canadienne serait garantir l'exercice d'une liberté, tandis que refuser de le faire équivaut à en soustraire une.

Parlons maintenant sématique. «Bilinguisme» signifie «égalité» dans les deux langues. Comment cette égalité pourrait-elle demeurer si l'éducation n'est garantie que dans l'une de ces deux langues? Se peut-il que M. Lambert ne comprenne pas vraiment le sens du mot «égalité»?

Même le gouvernement albertain reconnaît la différence entre le statut de la langue française en tant que langue d'enseignement et le statut de la langue ukrainienne. (Voir Article 150 de l'Acte scolaire). La langue française est reconnue au même titre que la langue anglaise dans les écoles de l'Alberta, si ce n'est que tout programme en français comporte l'obligation de l'enseignement de la langue anglaise.

Si Messieurs Clark et Lambert sont «plus catholiques que la pape», comment se fait-il qu'en tant que membres du gouvernement libéral, lequel a une politique de bilinguisme officiel, ils sont très restreints dans leur reconnaissance des droits des francophones, alors qu'un gouvernement provincial d'une région à forte majorité anglophone (et aux dires de certains, quelque peu buté) légifère ouvertement en la matière?

Je me permets une dernière remarque au sujet des commentaires gratuits d'un candidat canadien-français: celui qui respecte son identité, saura respecter celle des autres...

Alain J. Nogue

Journal hebdomadaire publié le vendredi.
Membre de l'Association de la presse francophone hors Québec et des hebdos régionaux.

SIEGE SOCIAL

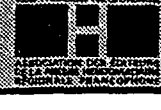
Suite 6, 10014 - 109e Rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Téléphone 423-5672

ABONNEMENT
Les abonnements du Canada
12.00 pour un an
20.00 pour deux ans
15.00 à l'étranger

Le FRANCO-ALBERTAIN
Se vend 50 cents l'exemplaire.

Courrier de deuxième classe enregistrement No. 1881



AGT

LA LIGNE AUX BONNES NOUVELLES

EDMONTON

● CONSEIL GENERAL
de Francophonie-Jeunesse de l'Alberta
le 17 février à 9h30
à la Faculté Saint-Jean

● ROND-POINT 1980
les 15, 16 et 17 février
à l'Hôtel MacDonald

● THEATRE FRANCAIS
«Les deux vierges»
les 22,23 et 24 février
à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean (8406-91Rue)

● LA SEMAINE SCOUT,
du 17 au 23
après les promesses des Lutins qui avaient lieu le 11 février,
les promesses des Louveteaux
le 18 février à 19h00
au local de la Faculté Saint-Jean
le 20 février à 19h00,
pour toute la province diffusion du film «sois prêt»
sur les antennes de CBXFT
Durant cette semaine scout, les jeunes porteront l'uniforme, aussi bien à l'école qu'à la messe.

● LA BOITE A POPICOS
donnera sa deuxième production de l'année scolaire 1979-1980
le 15 février à 10h30
à l'école élémentaire Richard Secord
le 16 février, en représentations publiques sur la demande de «Canadian Parents for French»
à l'école McKernan à 10h00 et 13h00
1.00 dollar par adulte et 0.50 par enfant.
Pour plus d'informations, appelez La Boîte à Popicos: 433-5378

● TOURNEE DE LA TROUPE L'HEXAGONE
qui présentera «Zone»
le 15 février à 10h15 et 13h00
à l'école J.H. Picard

● REUNION
du Conseil régional de l'ACFA
le 19 février à 19h30
à la salle de conférence de l'ACFA

● TOURNOI
de racquetball
les 22 et 23 février
souper et danse suivront
Pour plus de renseignements: M. Moquin 468-1130

● CONFERENCE
par Marguerite Primeault
«Une francophone dans l'ouest canadien»
le 21 février à 20h15
à l'école Grandin

ST-ALBERT

● DEJEUNER
du Cercle Francophone de Saint-Albert
le 17 février à 11h00
à la salle communautaire
contacter avant le 15
Mme Brisson au 459-8086

BONNYVILLE

● LA SEMAINE SCOUTE
donnera l'occasion à un banquet avec les parents et les jeunes scouts
le 19 février
le film «Sois prêt» y sera présenté
Pour plus de renseignements, contactez le bureau des scouts de Bonnyville

CALGARY

● ATELIER CHORALE
organisé par «Voix des Rocheuses»
les 15, 16 et 17 février
à «Heritage Park»

● CONCERT
avec Michel Rivard
le 22 février à 20h00
au Marlborough Hall
7.00 dollars par personne

● REUNION
du Comité Culturel de la Société
le 25 février à 19h30

SAINT-PAUL

● REUNION
de l'ACFA régionale
le 19 février à 20h00
au Centre culturel

● REUNION
du Comité Historique
le 25 février à 16h00
au Centre culturel

LETHBRIDGE

SOIREE-RENCONTRE
entre francophones et anglophones
le 20 février à 19h30
au Centre culturel de la Régionale

REUNION
du Conseil régional
le 23 février à 13h30
au Centre culturel de la Régionale

RIVIERE-LA-PAIX

● JEUX D'HIVER
les 16 et 17 février
à Fairview
Pour de plus amples renseignements: 642-6295

MORINVILLE LEGAL

● VIN - FROMAGE
le 23 février
de 21h00 à 1h00
au Centre de Morinville

«Mouvement des femmes chrétiennes»
tirage pour billets vendus à l'avance
buffet: 11:30 p.m.
Billets: 9.00 chacun

ANNONCEZ-LES ICI

Appelez ou écrivez au rédacteur de ce journal pour insérer de bonnes nouvelles et événements que vous voulez partager.

UNE COURTOISIE D'AGT.

LE FRANCO

HEURE DE TOMBEE

VENDREDI 10 heures

NOTE

DU A UN RETARD DU COURRIER NOUS NE SOMMES PAS EN MESURE DE PUBLIER LA CHRONIQUE DU PERE JOHNSON CETTE SEMAINE CETTE CHRONIQUE CONTINUERA LA SEMAINE PROCHAINE

Le Franco-Albertain

est à la recherche de correspondants pour les régions de:

Saint-Paul, Lethbridge, Plamondon, Fort Mc Murray, Rivière-la-Paix

Si vous êtes intéressé(e), communiquez avec votre bureau régional de l'ACFA ou avec le FRANCO au 423-5672 (à frais virés).

Association canadienne-française de l'Alberta

Joyeux anniversaire de naissance

Etre membre de l'A.C.F.A.

C'est une nécessité pour tout

FRANCO-ALBERTAIN déterminé à le rester

LE 16 FEVRIER

Cyril AMYOTTE, Mallaig
Georges BELZILE, Edmonton
Mme Huguette BILEAU, St-Albert
Léo CASAVANT, Edmonton
Giovanni DE MARIA, Calgary
Mme Monique JONES, Calgary
Claude LABERGE, St-Albert
Mme Myriam LABERGE-DESLAURIERS, Edmonton
Léo-Paul LANGLOIS, Tengente
Mme Corinne LEMIRE, Lethbridge

LE 17 FEVRIER

Mme Rita AMIOT, Plamondon
Denis BOURASSA, Tangente
Mme Liliane CHATAIN, Edmonton
Mme Viviane FAUCHER, Edmonton
Robert GIGUERE, St-Paul
John HALUN, Beaumont
Mme Yvonne JOLY, St-Paul
Léopold LAFLEUR, Falher
Emmanuel LEPAGE, Peace River
Ferdinand LEVESQUE, Falher
M. le Juge Lucien MAYNARD, Entwistle
Mme Angelina PELCHAT, St-Paul
Héracléus TREMBLAY, Falher

LE 18 FEVRIER

Mme Corrine BOSC, Edmonton
Mlle Leah FIX, Calgary
Mme Anita HEBERT, McLennan
Glenn KEELER, Edmonton
Joseph LEMIRE, Falher
Mlle Denise NADEAU, Red Deer
André ROCHON, Calgary

LE 19 FEVRIER

Ray BELANGER, McLennan
Denis BUSQUE, Edmonton
Mme Claire CHAPMAN, Calgary
Mme Micheline FORTIER, Edmonton
Roméo FROMENT, Morinville
Mme Cécile FURBUR, Calgary
Tom KROPINISKI, Edmonton
Mlle Thérèse LAFONTAINE, Edmonton
Mme Lora MENARD, Calgary
Norbert OUELLETTE, Girouxville
Sr Antoinette ROCHER, s.c.e., Edmonton
Mme Catherine VALLEE, Bonnyville

LE 20 FEVRIER

Rosario BLAIS, Guy
Mme Doris BLANCHETTE, St-Paul
Sr Marlene BOSCH, c.s.c., Lac La Biche
Gilbert BOUCHARD, Girouxville
Emile CHENARD, Tangente
Gabriel COTE, Falher
Mme Liliane COURSAUX, Legal
Léo DESFOSSES, St-Isidore
Johan DORMAAR, Lethbridge
Raymond DUBE, Plamondon
Mme Georgina LANDRY, Bonnyville
Mme Gillian LAVIOLETTE, Edmonton
Mgr Henri LEGARE, o.mi., McLennan
Guy MAISONNEUVE, Donnelly
Mme Diane SAVARD, Edmonton
Mme Hélène VACHON, Bonnyville

LE 21 FEVRIER

Mme Pauline BELZILE, Marie Reine
Mme Marie-Paule BOULET, Falher
Laurent CORMIER, Dewinton
Mme Laurette DOUCET, St-Paul
Mme Doris DOYLE, Falher
Mme Thérèse GAGNON, Girouxville
Denis MAGNAN, St-Albert
Mme Germaine MARCOUILLER, Calgary
Jean MICHAUD, St-Vincent
M. L'abbé Robert POULIN, Fort McMurray
Marcel ROCHON, Girouxville
Louis-Philippe RUEST, Hinton
Mme Jeanne d'Arc SERVANT, Falher
Barney James WEIR, Two Hills

LE 22 FEVRIER

Claude BARIL, Edmonton
Sr Henriette BEAUDOIN, s.c.e., Vegreville
Amédée BROCHU, Morinville
Claude BROUSSEAU, St-Vincent
Mme Rebecca CHAMPAGNE, Morinville
Mme Annie CHRETIEN, St-Paul
Mlle Huguette CLOUTIER, Edmonton
Roger HOULE, Girouxville
Narcisse LAMOUREUX, McLennan
Sylvio NOEL, Edmonton
Wilfrid PLAMONDON, Plamondon
Richard SIMARD, Jean-Côté
Francis ST-JEAN, McLennan
Gill VINCENT, Moncton

Membership et informations 429-7612, 10008-109e Rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4

Assemblée annuelle de l'ACFA régionale de Bonnyville

par Silvie Pollard-Kientzel

Une centaine de personnes est venu assister à l'Assemblée annuelle de l'ACFA régionale de Bonnyville, jeudi dernier, 7 février 1980.

L'Assemblée était longue, mais très complète, et les questions nombreuses révélaient la motivation de l'audience. La chose la plus discutée: le budget.

A noter aussi l'originalité de Bonnyville, qui a profité de l'occasion pour remettre des trophées aux élèves ayant accumulé les meilleures moyennes en français, et pour honorer plusieurs personnalités de la ville.

RAPPORT DU PRESIDENT: «BONNYVILLE, REGIONALE PRIVILEGIEE».

Dans son rapport, Simon Dallaire, encore Président de la régionale pour les quelques heures de l'Assemblée, a fait le point des diverses activités de l'an passé, et notait dans ce cadre, une augmentation de membres évaluée à 67: «Une campagne... nous a permis de recruter 67 nouveaux membres, et sensiblement le même nombre de nouveaux abonnés au FRANCO-ALBERTAIN.»

M. Simon Dallaire: «67 nouveaux membres.»

M. Dallaire a profité de cette dernière parole qui lui était donnée pour souligner: «Nous sommes privilégiés d'avoir dans notre région Mme Thérèse Laplante, représentante de la FFCF, M. Gérard Moquin, Président provincial de l'AEBA, et le Dr Jean-Paul Bugeaud, ancien Président provincial. Notons aussi que le Dr Roger Motut est aussi un ancien de Bonnyville...»

LES SCOUTS PROGRESSENT...

Du progrès chez les scouts de Bonnyville, sauf peut-être chez les Eclaireurs.

«L'année 1979 fut très mouvementée et assez bien réussie», a noté Roland Lajoie, responsable du mouvement pour la région, avant de détailler: «Une augmentation de 7 membres est à noter chez les Louveteaux... Chez les Eclaireurs, il y a beaucoup de planification mais peu de succès dans les entreprises.»

Deux problèmes ont tout de même été relevés: la recherche de fonds pour acheter des articles de camping, et celle d'un local pour les Eclaireurs.

LES DEBUTS D'UNE PRE-MATERNELLE

Le 2 octobre dernier, la pré-maternelle pour les enfants de 3 à 4 ans et demi, faisait ses débuts, avec 10 enfants dans les classes françaises et 13 dans le programme d'immersion. Mme Gisèle Kleinmann déclare: «Le comité se dit satisfait jusqu'à présent.»

RAPPORT DU COMITE D'EDUCATION

Composé de 17 membres, le Comité d'Education a organisé les activités suivantes durant le cours de l'année 1979: campagne publicitaire avec un atelier d'information en collaboration avec «Canadian Parents for French»; une tentative de mise sur pieds de comités consultatifs (échec jusqu'à présent)' activités culturelles pour les jeunes et enfin, rencontre avec les candidats aux élections fédérales afin de connaître leur position face à la francophonie, et de leur en exprimer les besoins.



M. Gérald Tellier, Comité d'Education

LES «ANTI-COQUILLES»

Gilles Chartran, responsable du groupe, a profité de l'Assemblée annuelle de l'ACFA pour exposer les activités passées de ce club, qui semblent aller de la soirée sportive à la célébration de fêtes canadiennes-françaises ou nationales, telles la Sainte-Catherine et Noël.

Le groupe a encore bien des projets pour le reste de l'année scolaire: «Nous projetons une autre soirée «disco» et un tournoi de badminton.»

LE CINE-SOLEIL

C'est Rémi Gagnon qui en a fait le rapport, confiant à l'assemblée: «Aucun profit n'a encore été réalisé et Ciné-Soleil n'en prévoit pas pour les années à venir.»

Rappelons que ce club offre aux jeunes de la pré-maternelle à l'élémentaire, un film par mois.

DANSES FOLKLORIQUES: DES PROGRES CERTAINS

Mme Marthe Vincent, secrétaire du Comité des danses folkloriques de Bonnyville a signalé: «Les trois groupes ont fait beaucoup de progrès, ceux qui les ont vus en spectacle en ont fait la remarque.

Il s'agit là des groupes: «Sauterelles» et «Papillons», sous la direction de Mme Clémence Lemire, et celui des «Vol-au-Vent», qui travaille avec Hubert Landry, de Saint-Paul.

LES CAMPS D'ETE EN FRANCAIS: UNE POPULARITE PRECIEUSE

Menacés de disparaître après que la demande de subvention ait été refusée, les camps d'été ont été sauvés par le dynamisme des parents: «Les camps d'été sont bien implantés à Bonnyville, si on en juge par l'intérêt manifesté par les parents... Ils se sont engagés à aider à la surveillance et à recueillir les fonds pour combler le déficit», a signalé Mme Marie-Claire Champagne.



Mme Marie-Claire Champagne: «C'est grâce à l'enthousiasme des parents...»

RAPPORT DU COMITE HISTORIQUE

C'est en automne 1979 que la «Société Historique de Bonnyville et Région» fut créée.

M. Bourgoin, Président du comité, en donne l'objectif prioritaire: «La Société a établi sa priorité qui est la publication d'un livre au sujet de l'histoire de Bonnyville, qui devrait être completé en 1982, date du 75e anniverdaire de la communauté.»


M. Henri Bourgoin, Président du Comité Historique

LE COMITE DE BIENVENUE RECRUTE DES MEMBRES POUR L'ACFA...

Nouvellement établi aussi, ce comité a pour but de permettre aux arrivants de rencontrer les francophones de la région Pour se faire, des soirées-rencontre sont organisées: «Ce comité s'occupa d'organiser une première soirée le 13 octobre. Une centaine de personnes s'y rendirent, y compris une soixantaine de nouveaux venus. Mentionnons que la plupart est devenu par la suite membre de l'ACFA», a déclaré Mme Janice Gamache.

LE CARREFOUR ENPROGRES

Mme Liette Bugeaud explique: «Je suis en mesure de vous dire qu'il y en a (des progrès). De plus en plus de gens le fréquente (le Carrefour)...je ferai remarquer en passant que les parents qui ont des enfants dans les classes d'immersion visitent plus souvent le Carrefour que bien des francophones. Le comptoir des disques reste le plus populaire et je gage que rares sont les foyers qui n'ont pas de musique en français.»


Mme Liette Bugeaud

FEDERATION DES FEMMES CANADIENNES-FRANCAISES:

Mme Thérèse Laplante aussi a profité de l'occasion de cette assemblée pour parler un peu du mouvement qu'elle représente: «Depuis l'Assemblée générale de la Régionale de Bonnyville, la section Lac Froid de la FFCF, a fait preuve de sa viabilité à plusieurs reprises.»

RAPPORT FINANCIER:

Au premier janvier 1979, l'ACFA régionale de Bonnyville avait dans ses caisses 11,311.00 dollars provenant de CBXFT moniteurs, de subvention de l'ACFA provinciale, et des intérêts. A cela se sont ajoutés 1,414.00 dollars provenant directement d'activités sociales, et 607.00 dollars de profit accumulé par le Carrefour.

En tout 13,332.00 dollars après recettes.

Au 31 décembre de cette même année, on ne comptait plus que 5,833.00 dollars après nombreuses activités.

RAPPORT FINANCIER DU COMITE CULTUREL

Pour l'année 1979 les recettes totales de ce Comité sont de 22,873.00 dollars comprenant les subventions du Secrétariat d'Etat, les loyers, les intérêts accumulés et divers spectacles et activités. Après l'organisation d'activités et les dépenses génerales, il ne restait plus que 7,791.00 dollars.

LE COMITE DE L'AEBA

Ce comité regroupe environ 20 enseignants de Bonnyville. Dans son rapport, M. Henri Lemire fait part de quelques activités prochaines dont l'AEBA locale organise un concours oratoire qui aura lieu ici, au Centre culturel, le 16 mars...»

NOUVELLES PERSONNES ELUES LORS DE L'ASSEMBLEE:

- Président: Mme Claudette Proulx
- 1er vice-Président: M. Charles Vincent
- 2e vice-Président: M. Ubald Ouellette
- Représentant au Conseil général: M. Ronald Bérubé
- Représentants pour Bonnyville: Mme Jane Robinson, M. Arthur Dumont, M. Claude Rondeau, M. Laurier Hamel
- Représentants pour Fort Kent: Mme Faye Mercier, M. Albert Laporte
- Représentants pour La Corey: Mme Nicole Gaulin
- Représentants pour Cold Lake/Grand-Centre: M. Gérard Lirette

Ont été félicités pour avoir obtenu les meilleures moyennes en classe de français:
- 10e année
- 2e prix: Josée Laing
- prix d'application: Laurette Piquette

- 11e année
- 2e prix: Hélène Beauchemin
- prix d'application: Françoise Gamache

12e année
- 2e prix: Jean-François Bugeaud
- prix d'application: Diane Choquet

Chacun de ces élèves a reçu un trophée.

Ont été honorés pour leur dévouement à la francophonie:
- Mme Alice Vallée
- M. le Dr Bugeaud
- M. Roger Motut

Une plaque commémorative fut donnée à Mme Vallée et au Dr. Bugeaud Quand à M. Roger Motut, il a reçu une chope en argent à son nom.

HORAIRE DES MESSES

CALGARY

PAROISSE STE-FAMILLE

Messes dominicales:
10h30, 19h30
Messe du samedi soir
à 17h00
Père Georges Chevrier
1717, 5e Rue S.O.

EDMONTON

PAROISSE ST-JOACHIM

Messes dominicales:
8h00, 10h00, 12h00
Messe du samedi soir
à 17h00
Père Gérard Lassonde
110e Rue, 99e Avenue

PAROISSE IMMACULEE CONCEPTION

Messes dominicales:
10h30, 12h00
L'abbé Raymond Sévigny
10830- 96e Rue

PAROISSE STE-ANNE

Messes dominicales:
10h30, 12h00
Messe du samedi soir
à 17h15
Père Gérard Labonté
9810 - 165e Rue

PAROISSE ST-THOMAS D'AQUIN

Messes dominicales:
9h30, 11h00
Messe du samedi soir
à 19h00
L'abbé Raymond Guimond
8520- 91e Rue

LAC STE-ANNE

Messe dominicale:
10h30
Père Paul-Antoine Hudon

ST-ALBERT

Messe dominicale:
9h30
Père Jacques Joly
7 avenue, Saint-Vital

SAINT-PAUL BONNYVILLE

STE-LINA

Messe dominicale :
9h30 mois pairs
11h00 mois impairs
L'abbé Henri Bois

SAINT-PAUL

Messe dominicale:
10h30
Messe du samedi soir
à 20h00
L'abbé Roland Bissonnette

LA COREY

Messe dominicale:
9h00
L'abbé Rosario Grondin

FORT KENT

Messe dominicale:
11h00
L'abbé Rosario Grondin

LAFOND

Messe dominicale:
9h30
L'abbé Léonard Derome

MALLAIG

Messe dominicale :
9h30 mois impairs
11h00 mois pairs
L'abbé Henri Bois

BONNYVILLE

Messe dominicale:
10h30
Messe du samedi soir à
20h00
L'abbé Hervé Tanguay

SAINT-VINCENT

Messe dominicale :
9h00 mois impairs
10h30 mois pairs
L'abbé Jean-Luc Pigeon

SAINT-VINCENT DU LAC

Messe dominicale:
(juillet et août seulement)
12h00
L'abbé Jean-Luc Pigeon

THERIEN

Messe dominicale :
10h30 mois impairs
9h00 mois pairs
L'abbé Jean-Luc Pigeon

BEAUMONT

Messes dominicales:
8h15, 11h15 (été)
L'abbé Clément Gauthier
Messes dominicales:
8h30, 11h30 (hiver)

LAC LA BICHE

Messe dominicale:
8h15
Père Guiseppe Perroni

PLAMONDON

Messe dominicale:
9h00
L'abbé Claude De Champlain

MORINVILLE

Messe dominicale:
10h30
Mgr Fernand Croteau

LEGAL

Messe dominicale:
10h30
Messe du samedi soir
à 19h30
L'abbé Réal Levasseur

VIMY

Messe dominicale:
10h30
L'abbé Louis Viel

RIVIÈRE-LA-PAIX

TANGENT

Messe dominicale:
11h00

DONNELLY

Messe dominicale:
10h30
Messe du samedi soir
à 19h00
à l'église paroissiale

GUY

Messe dominicale:
été: 10h00
hiver: 10h30

MARIE-REINE

Messe dominicale:
sept. à mai: 11h30
mai à sept: 9h00

McLENNAN

Messe dominicale:
10h30
Messe du samedi soir
à 19h30

SAINT-ISIDORE

Messe dominicale:
10h30
Père Albert Bouchard

FALHER

Messe dominicale 10h30

GIROUXVILLE

Messe dominicale: 10h00
Messe du samedi soir à 19h30

JEAN CÔTE

Messe dominicale:
mai à sept: 11h00
sept. à mai: 9h30

«Fascinéma»

c'est la "Boîte à Popicos" plus éducatif que jamais

par Silvie Pollard-Kientzel

Une petite fille bien studieuse et amoureuse des Fables de Lafontaine, une petite fille, celle-ci turbulente et toujours pleine d'idées; voici le thème de la seconde pièce de la «BOITE A POPICOS» pour l'année 1979-1980, «Fascinéma».

Toute première pièce écrite et réalisée par Suzette Lagacé-Aubin, Directeur de la troupe, «Fascinéma», c'est pour les enfants, «Le Corbeau et le Renard», et encore «le Lièvre et la Toetue».

«Fascinéma», c'est aussi un peu moins de couleurs, et un peu plus de réalisme que dans les pièces présentées par la troupe jusqu'à ce jour. Mais «Fascinéma», c'est avant tout, un grand succès, tant du côté enseignants, que du côté élèves. Nul ne saurait contester.

AU DELA DE LA COMEDIE ET DU RIRE

Il n'est plus, à l'heure actuelle, nécessaire de s'attarder à analyser chacun des comédiens; ce sont toujours les mêmes, et les impressions d'hier sont encore celles d'aujourd'hui. LA BOITE A POPICOS n'en est plus à se faire connaître, elle est connue, et appréciée à en croire le nombre d'écoles qu'elle visite. Mais au-delà de la comédie et du rire, LA BOITE A POPICOS, c'est quoi?

LA VALEUR PEDAGOGIQUE

La Boîte à Popicos, c'est un théâtre pour enfants, qui se veut éducatif, et donc qui tend à apporter une certaine valeur pédagogique. Mais y parvient-elle?

«La valeur pédagogique de la Boîte à Popicos», explique M. Aldo Zanoni, professeur de classe bilingue à l'école élémentaire Greenfield, «c'est d'apporter et d'agrandir le vocabulaire de la langue française courante».



Todore (Suzette Lagacé-Aubin), blessée par son ami Tipire (Ruth Beauchemin) qui ne veut respecter les Fables de Lafontaine, se venge, sous le regard désabusé de Réal, (Gilles Denis), réalisateur à la recherche de deux acteurs.



Le public n'est peut-être pas vieux, mais attentif, il sait apprécier la pièce...

C'est vrai, le lien le plus direct qui existe entre Popicos et l'éducation, c'est incontestablement l'idée du rire et d'une vie para-scolaire en français.

Une petite troupe, une petite pièce, du français, du rire, c'est bon, agréable mais la valeur pédagogique reste-t-elle longtemps? Ce n'est pas certain, et c'est pour cela que je n'hésiterai pas à affirmer que «Fascinéma» est probablement la meilleure des pièces de la BOITE A POPICOS, ne serait- ce que par son engagement éducationnel plus profond.

D'abord, le thème; Les Fables de Lafontaine. N'est-il pas temps qu'un enfant de l'élémentaire apprenne qui était ce M. de Lafontaine? «Je sais bien que ce thème va beaucoup m'aider dans ma classe», affirme M. Zanoni, «parce que je vais pouvoir facilement introduire une fable qui est dans le livre de lecture des 4e année».

La querelle du début de la pièce, sert à la définition d'une fable, puis des fables de Lafontaine. Le fait de parler sans-cesse des mêmes fables, enseigne au moins deux fables au complet. Et si Suzette présente deux fables plutôt qu'une, c'est sans doute pour faire comprendre aux élèves que, qui dit Fables de Lafontaine, dit généralement animaux.



Réal, très exigeant, donne ses derniers conseils au caméraman (un élève), avant de commencer à tourner le film «Les Fables de Lafontaine».

En fait, l'enfant qui a assisté au spectacle a beaucoup appris, et bien plus que quelques mots de vocabulaire comme c'était le cas jusqu'à présent.

PARTICIPATION PHYSIQUE DES ELEVES

Un autre changement à mentionner peut-être, c'est la participation physique des élèves, à qui l'on met rapidement un casque de chantier sur la tête, pour les transformer en une équipe technique parfaite...

Ainsi donc, alors que la petite comédie de l'ordinaire aurait pu ne plus suffire, la Boîte à Popicos arrive avec une pièce toute neuve, plus éducative que jamais, renversant le dicton de M. de Lafontaine: «Rien ne sert de courir, il faut partir à point». Et c'est ainsi et sans doute grâce à cette théorie du savoir faire ce qu'il faut quand il le faut, que plus la Boîte à Popicos ouvre son bec, plus sa proie, jeune publique captivé, lui est reconnaissant...


ELECTIONS
CANADA

Goudreau, élue à la Commission scolaire

par Luce Bossé

Angéline Goudreau épouse et mère de deux enfants a été élue par acclamation à la commission des écoles fusionnées de Falher, comme représentante de la ville de Falher.

Mme Goudreau a été élue le mercredi 16 janvier. Elle et Mme Jean Schuster ont été toutes les deux préposées à ce poste mais Mme Schuster a plus tard retiré sa candidature.



Angéline Goudreau

Mme Goudreau n'est pas un nouveau visage sur la scène des écoles. Elle a été secrétaire à l'école pendant trois ans et aussi coordonnatrice pour l'Education avancée des adultes pendant quatre ans.

Elle est présentement membre du département de la bibliothèque Dentinger et du Conseil d'Education avancée. «J'étais intéressée à faire partie de la commission parce que j'ai déjà une idée du fonctionnement, alors je ne serai pas totalement perdue,» déclare Mme Goudreau dans un interview accordé au St-Paul Journal.

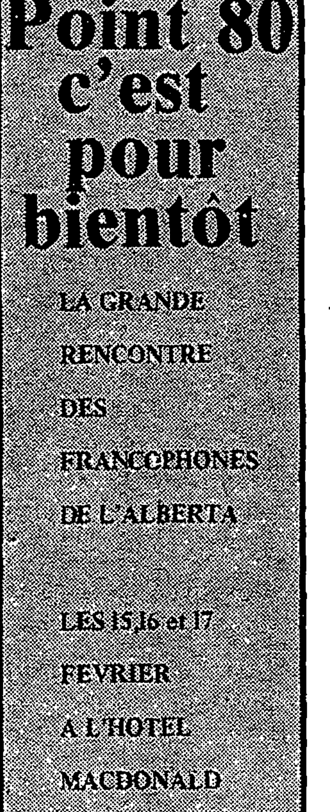
Le programme français à l'école est un domaine qui intéresse Mme Goudreau. «Je ne sais pas exactement où ils en sont avec le programme français mais je désire que l'école maintienne le plus possible une bonne qualité à ce programme,» conclut Mme Goudreau.

Nouveau doyen à la Faculté

par Luce Bossé

La Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta aura un nouveau doyen. Madame Gamila Morcos, Ph.D., entrera en fonction le 1er juillet 1980.

Elle vient d'être nommée à ce poste par le Bureau des Gouverneurs de l'Université de l'Alberta. Son mandat est de cinq ans. Elle va succéder à M. Frank McMahon qui prévoit poursuivre ses études à l'Université de Montréal. M. McMahon a été doyen pendant treize ans. Afin de mieux connaître les préoccupations des franco-albertains, Mme Morcos prévoit visiter chacune des régions francophones de la province. Mme Morcos a fait ses études à l'Université du Caire, au Collège Bryn Mawr (aux Etats-Unis) et elle a obtenu un doctorat de la Sorbonne en littérature française. Elle est présentement doyen à la Faculté des Humanités de l'Université Laurentienne de Sudbury, Ontario. Elle a rédigé des manuels pour l'apprentissage du français. Plus récemment, elle a écrit plusieurs articles sur la littérature française.



Mme Gamila Morcos, nouveau doyen de la Faculté Saint-Jean qui entrera en fonction le 1er juillet.

Dans l'édition du 22 février, nous publierons une entrevue exclusive avec Mme Morcos.

«Vernissage» de Vaclav Havel et «Ardèle ou la Marguerite» de Jean Anouilh

par la troupe de l'Alliance Française Calgary

par Véronique Launais

Présentation des pièces en anglais par: Suzanne Venne

VERNISSAGE

d'après Vaclav Havel
Mise en scène Brigitte Guize
avec ordre d'entrée en scène

Vera ....Nadine Flottat
Michaël ....Jean-Marc Jaillet
Ferdinand...........Philippe Armand

- ENTRACTE -

ARDELE
OU LA MARGUERITE

de Jean Anouilh
Mise en scène Marie-Hélène Birot
avec par ordre d'entrée en scène

Le général................Hugues Salat
Ada..........................Dominique Salat
Nathalie...................Nadine Flottat
Toto.........................Eudes Salat
La comtesse...........Brigitte Guize
Le bossu.................Personnage muet

Le comte..............Jean-Marc Jaillet
Villardieu.............Gérard Ferrent
Nicolas.................Jean Michel Besquet
Marie-Christine....Anne Caroline Isautier
La générale..........Renée Friedberg
Ardèle.................Personnage invisible

L'Alliance Française de Calgary a présenté «Vernissage» de Vaclav Havel suivi de «Ardèle ou La Marguerite» de Jean Anouilh au Pléiades Théâtre, les 6, 7 et 8 février. Le dimanche 10 février, la troupe sera à Lethbridge pour présenter ces deux pièces.

Auparavant, la troupe de l'Alliance Française ne jouait que deux soirs à Calgary. Cette année, la troupe aura présenté ces deux pièces trois fois et aura également joué devant le public de Lethbridge. Ce changement est le résultat des nombreux succès obtenus les années précédentes. Cette année encore, la représentation a été fort bien reçue du public et la salle était comble les 6 et 7 février. Nul ne doute que le vendredi 9 et le dimanche à Lethbridge verront encore un grand succès.

Certains spectateurs ont certainement été surpris par le discours d'introduction qui leur a été donné avant la représentation. Ce discours, en effet, a été prononcé en anglais seulement. Après en avoir parlé avec les membres de la troupe, M. Jean-Marc Maillet a expliqué que même si les acteurs sont tous français et si les pièces sont jouées en français, le public est aussi bien anglais que francophone. Certaines personnes anglaises viennent assister à la représentation par gentillesse et même par amitié pour les membres de l'Alliance Française. De plus, nous sommes ici dans une région anglaise du Canada. La troupe estime donc que c'est la moindre des politesses d'inviter ou plutôt d'intégrer le public anglophone en lui offrant un discours d'introduction en anglais.

Deux pièces de théâtre étaient au programme. La première pièce «Vernissage» a été écrite par Vaclav Havel, auteur tchékoslovaque. Né en 1936, Vaclav Havel a connu un grand succès jusqu'en 1968. Après le printemps de Parfu, Vaclav Havel fut marginalisé et emprisonné à plusieurs reprises. «Vernissage» nous montre la lutte que livre l'auteur contre les abus du pouvoir, pour sauvegarder sa liberté d'individu. «Vernissage» met en scène trois personnages. Un couple qui se dit parfait, Michaël et Vera, invite un ami à venir admirer leur nouvel appartement et lui font la démonstration autoritaire de leur réussite. Mais nous comprenons vite que ce couple s'enivre de paroles et se flatte l'un l'autre pour dissimuler la tristesse de leur vie. J.M. Maillet et N. Flottat ont donné une bonne représentation du couple: deux êtres si snobs et si infatués qu'ils en deviennent odieux et ridicules. Les rôles n'étaient pas faciles et en exagérant ces défauts, les deux acteurs nous ont bien montré ce que Vaclav Havel a voulu dire en écrivant «Vernissage».

La deuxième pièce présentée, plus longue, est de Jean Anouilh et met en scène onze personnages.

Résumé: Le général a passé 10 ans au chevet de sa femme devenue folle de jalousie et d'amour pour lui; elle l'appelle tous les quart d'heure et contrôle ainsi les va-et-vient de son mari. La seule liberté du général est Ada, la femme de chambre qu'il caresse et semble aimer. Nathalie, mariée à Maxime, fils aîné du général, vit seule: son mari est au Tonkin. Nathalie réprouve la conduite de son beau-père. Un événement vient assombrir le général: une de ses soeurs, Ardèle, considérée comme infirme car bossue, la quarantaine passée, tombe amoureuse d'un autre bossu, précepteur du petit Toto, benjamin du général. Le précepteur est chassé et Ardèle, malheureuse, s'enferme et refuse de manger. Le général convoque alors un conseil de famille. Une idylle entre infirmes serait un trop grand scandale...Il fait venir son autre soeur, Liliane et le comte, son mari, ainsi que Nicolas, son fils cadet. Détail cocasse: le comte et sa femme sont accompagnés de Villardieu, amant de la comtesse, qui ne les quitte jamais... Les jalousies et les sentiments vont s'entrelacer et causer divers quiproquos.

Chaque acteur s'est attaché avec beaucoup de plaisir et de respect à son personnage.H. Salat tenait bien le rôle du général, homme vieilli et honoré mais ridicule dans sa liaison avec Ada. N. Flottat jouait bien le rôle de Nathalie, jeune femme pure et au-dessus des bassesses du monde. B. Guize et J.M. Maillet paraissaient très à l'aise dans les rôles de la comtesse et du comte; rôles pourtant ingrats parfois. Villardieu, joué par G. Ferrent, par ses réflexions et mimiques nous est apparu comme le plus grotesque. J.M. Besquet s'est bien attaché au rôle de Nicolas, jeune homme fougueux et encore confiant. E. Salat et A.C. Isautier se sont bien intégrés à leur rôle d'enfants. R. Friedberg a parfaitement joué le rôle de la générale, qui n'apparaît qu'à la fin de la pièce en femme échevelée et folle.



«Vernissage» de gauche à droite: Vera - Ferdinand Michaël:



«Ardèle ou la Marguerite» de gauche à droite: Vilardieu - la Comtesse - Nathalie - le Général - Nicolas Saint-Curien

Une remarque à faire cependant: Anouilh est considéré comme un auteur qui n'est jamais plus sérieux que quand il ridiculise ses personnages. A travers un certain humour satirique, Anouilh traite certains thèmes sérieux et même tragiques tel que: l'amour, le mariage, l'échec... Malheureusement, «Ardèle ou la Marguerite» a été reçue du public comme une pièce très amusante composée de situations cocasses. La pièce est bien sûr amusante mais présente, vers la fin, des moments intenses de tragédie. Est-ce la faute des acteurs ou celle du public qui a décidément considéré la pièce comme une comédie? Toujours est-il que certains épisodes tragiques n'ont été reçus par la plus grande partie du public, que par des rires...

L'histoire se passant dans les années 1900, les costumes étaient d'époques et surtout étaient très bien coupés. Le décor était parfaitement bien fait et très bien monté. Les costumes et le décor ont été faits par certains membres de la troupe: le résultat a été une réussite parfaite.

Il nous reste à féliciter la troupe de l'Alliance Française qui en jouant, nous a fait passer une soirée très agréable.

Michel Rivard en spectacle à Calgary

par Véronique Launais

Michel Rivard, connu surtout comme chanteur et chansonnier du groupe «Beau Dommage», fait maintenant une carrière solo. Il y a quelques années, pour diverses raisons, les membres du groupe «Beau Dommage» ont décidé d'un commun accord de se séparer. Michel Rivard est alors parti passer quelques mois à Paris où il a donné une série de spectacles aux gaietés Montparnasse,accompagné de son ami, le chanteur français Maxime Le Forestier; ces spectacles ont été fort bien reçus de la presse et du public parisiens.

De retour au Québec depuis octobre 1978, Michel Rivard ne veut plus être considéré comme une «star» ou un phénomène. Il donne à présent ses spectacles dans des petites salles afin, dit-il, de créer une «ambiance intimiste» avec son public. Des spectacles, en somme, dans la lignée de ceux présentés dans les boîtes à chanson.

Accompagné par l'excellent bassiste du groupe «Octobre», Mario Légaré, Michel Rivard donne un spectacle à la fois rafraîchissant, amusant et émouvant. En plus de ses propres chansons, il chante aussi Félix Leclerc, Jacques Brel et Maxime Le Forestier.

Le Journal «Le Devoir» du vendredi 15 décembre 1978 écrit: «...Rivard a le don de faire beaucoup avec trois fois rien... Il exploite le potentiel et la personnalité de chaque chanson, cherche la nuance et le ton juste, amplifie même la plus anodine trouvaille».

Enfin, ainsi que Michel Rivard l'explique dans «La Presse» (21 octobre 1978): «Je veux un spectacle où on n'écrase pas les gens avec le son, mais où on les oblige à venir le chercher, à l'écouter... Je chante comme je suis, avec ce que j'ai».

La Société Franco-Canadienne de Calgary présente Michel Rivard en concert, le 22 février à 20h00 (8 heures) au «Malborough Community Hall». Le spectacle sera suivi d'une soirée dansante lors de laquelle Mlle Franco-Calgary 1980, sera élue.

Les billets pour le spectacle et la soirée coûtent 7.00 dollars et sont en vente dès maintenant à:

S.F.C.C.
pièce 101, 1809 - 5ième Rue
Calgary, Alberta
Tél: 262-7074

Les personnes habitant les autres régionales de l'Alberta qui sont intéressées à assister à cette soirée, peuvent réserver leurs billets en écrivant ou en téléphonant à La Société Franco-Canadienne de Calgary (voir l'adresse ci-dessus). Les billets ainsi réservés, leur seront remis à l'entrée, le 22 février au soir.

Eva St-Jean presque centenaire

par Luce Bossé

Madame Eva St-Jean de Westlock, a célébré son 97ième anniversaire en août 1979. C'est un événement assez spécial comme l'est Mme St-Jean d'ailleurs.

Dans un interview accordé à «THE HUB», Mme St-Jean qui demeure encore dans sa maison, en fait l'entretien ménager ainsi qu'un peu de jardinage, a déclaré qu'elle se fatigue plus rapidement que quelques années auparavant, «j'en fais un peu plus chaque jour et tout finit par être fait.»

Originaire de Windsor, Ontario, Mme St-Jean est venue en Alberta en 1887 à l'âge de cinq ans. Elle est la fille de M. et Mme Lagacé qui sont venus avec leur famille dans l'ouest. Ils se sont rendus à Calgary par train, et delà à Edmonton en charrette attelée de deux chevaux.

Mme St-Jean se souvient qu'à leur arrivée à Edmonton, il n'y avait pas de pont au-dessus de la rivière Saskatchewan, et ceux qui désiraient traverser de Strathcona à Edmonton, devaient le faire par bateau.

La famille a par la suite déménagé à St-Albert où ils ont rencontré le frère de Mme St-Jean, M. Louis Lagacé qui est venu dans l'ouest un peu plus tôt en 1886, où il a épousé Mlle M. Bertrand.

La façon dont elle décrit la rencontre de son premier époux, M. J.E. Campbell, est assez brève, «je l'ai rencontré à St-Albert,» dit-elle, «il était mon professeur et je l'ai épousé.» Il a fait la première guerre mondiale et à son retour, les Campbell ont acquis une autre parcelle de terre. Ce terrain appartient encore à la famille, par contre la demeure originale n'est plus. M. Campbell est décédé en 1928, et pendant les dix-sept années qui suivirent Mme St- Jean demeura seule ou avec ses enfants sur leur terre.

Après dix-sept ans, Mme St-Jean a rencontré et marié M. Charles St-Jean. Ils ont continué le travail de la ferme et des terres jusqu'à il y a onze ans, lorsqu'ils sont allés s'établir à Westlock. M. St-Jean est décédé il y a approximativement un an.

Mme St-Jean a eu une longue vie et elle confie que la première fois qu'elle a dû se rendre à l'hôpital elle était âgée entre 75 ou 80. «J'ai toujours été en santé et je n'ai eu aucun maux ou douleurs ou arthrite.» Elle accrédite ceci à sa hardiesse et sa santé et à la région par le fait même. «J'ai vécu dans cette région assez longtemps, je me suis endurcie.»



Mme Eva Saint-Jean, il y a plusieurs années.

EDMONTON

Deux rues portent les noms de pionniers francophones

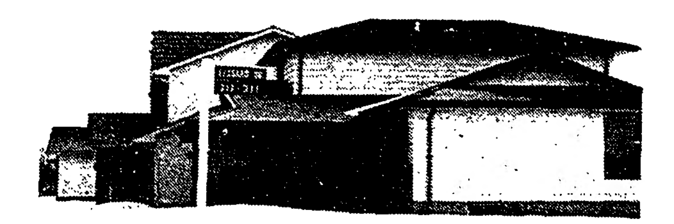
par Luce Bossé

Deux rues d'Edmonton portent maintenant les noms de deux pionniers et figures politiques francophones de l'Alberta; Joseph Milville Dechêne et le Sénateur Prosper Edmond Lessard.

Rue Dechêne est officiellement le nom de la route couramment appelée 180 Rue et 52 Avenue, et la Rue Lessard remplace la 178 Rue et 48 Avenue, située au sud de «Callingwood Road».

Dû aux nombreuses courbes de chacune des rues, le conseil de ville a accepté l'idée que des noms de rue causeraient moins de confusion que des numéros.

Le père du Juge André de Milville Dechêne, Joseph Dechêne (1880-1962) est arrivé à Edmonton en 1903 et a occupé trois différentes positions politiques pendant sa carrière. Il fut élu à la Législature de l'Alberta pour la circonscription de Beaver en 1921, puis pour la circonscription de St-Paul en 1930 et pour celle de Athabasca en 1940 au Parlement d'Ottawa. Il a occupé ce dernier poste jusqu'à sa retraite de vie politique en 1958.



Ici, une des deux rues portant les noms de pionniers francophones, soit celle du Sénateur Edmond Prosper Lessard.

Né à Camborne, Québec, le Sénateur Lessard est venu s'établir à Edmonton en 1898, où il a commencé par faire de la tenue de livres pour la firme «Gariépy et Chênier». Le Sénateur Lessard a fait son entrée en vie politique en 1909, lorsqu'il a été élu à la Législature de l'Alberta pour la circonscription de Pakan.

Il a occupé ce poste jusqu'en 1921 et a été subséquemment introduit au Sénat en 1925.

Yvonne Joly: citoyenne de l'année à Saint-Paul

Yvonne Joly est la support caché de tout le travail qui a été fait pour les handicapés à St-Paul. Voici un profil des activités de la citoyenne de l'année 1979 à St-Paul selon les témoignages de plusieurs amis et associés.

«Pour aider, il doit y avoir quelqu'un qui pousse les autres, et cette personne est Yvonne»..

«Elle a une attitude très positive qui se définit par «Nous pouvons le faire», remarque Tillie Mailloux dans un interview accordé au St-Paul Journal.»

Jules VanBrabant approuve en disant: «qu'elle ne dirige pas mais propose,» et qu'il sera toujours heureux de travailler avec elle sur un comité.

Yvonne est active à St-Paul depuis plusieurs années avec différents comités et associations pour les handicapés comme présidente ou membre. Elle a travaillé avec l'Association pour les Retardés Mentaux, le comité Habitat, la Résidence pour Enfants et récemment la résidence pour adultes handicapés.

Selon Tillie Mailloux, c'est Yvonne qui a aidé à mettre sur pied la Résidence pour Adultes en trouvant les locaux. Elle se voit comme étant une rêveuse mais est capable d'accomplir des choses. Elle a pris la direction du comité Habitat lorsque la présente structure était en construction. Après ceci, elle est devenue très active comme présidente pour la Résidence des Enfants. «Maintenant, sommes fiers d'avoir la meilleure dans la province.»

«J'aime les gens en général et je ne suis pas effrayée de les approcher lorsqu'il s'agit d'handicapés,» souligne Yvonne. Elle passe environ 20 heures par semaine au téléphone et a aussi 3 ou 4 réunions par mois. Ses travaux les plus difficiles sont ses transactions avec le gouvernement. Mais elle persévère jusqu'à ce que son but soit atteint, soit de meilleures conditions pour les handicapés.

«C'est si facile de demander quelque chose pour des gens qui ne peuvent s'aider eux-mêmes. Les gens sont plus ouverts,» remarque Yvonne. «certains ne savent pas quel plaisir on peut avoir à donner.»

Son intérêt pour les handicapés s'est développé grâce à sa mère, qui était complètement sourde et un frère handicapé. Elle a vu avec son frère, le besoin d'éduquer les handicapés pour qu'ils ne dépendent pas des autres.

Son travail lui a donné une vision différente de la vie. «Mes priorités ont changé et je ne crois plus que d'avoir une maison propre est la chose la plus importante.» Pour Yvonne Joly, le cas des handicapés est très important.

«Son idée génératrice est de trouver qu'est-ce que l'on doit faire pour les personnes handicapées,» mentionne Tillie Mailloux.



Conseil la Verendrye 1938
Chevaliers de Colomb
Edmonton, Alberta

Que font les Chevaliers de Colomb du Conseil La Vérendrye d'Edmonton?
Pour répondre à cette question l'exécutif a décidé de faire un rapport de leur contribution aux organisations bénévoles afin qu'ils puissent continuer leur aide aux infortunés du monde et du Canada.

DONS DE CHARITES DE 1978 A 1979

JEUNES	Club de football (jeunes)	100.00	
	Enfants infirmes	200.00	
	Hockey (jeunes)	8142.00	
	Droit d'ainesse (birthright)	600.00	
	Chorale Colombienne	1000.00	
	Aides aux bibliotheques des Ecoles bilingues	2400.00	
	Winniefred Stewart School	200.00	
	Scouts Francophones (Edmonton)	200.00	
	Societe des Amputes	650.00	
	Dons par l'entremise du Conseil Provincial	1400.00	14,892.00
RELIGIEUX	Missions Indiennes (Canadiennes)	1100.00	
	Messes et funerailles (membres)	215.00	
	Seminaire et Seminariste	3250.00	
	Centre Marial	300.00	
	Paroisse Ste-Anne (Fond de construction)	1000 00	
	Paroisse St-Thomas (Fond de construction)	1000.00	
	Charites Catholiques (d'Edmonton)	300.00	7,165.00
MISSIONS ETRANGERES	Cardinal Leger et ses oeuvres	300.00	
	Mission au Perou	275.00	
	Mission du Pont Viau	400.00	
	Developpement de la Paix (Le Cambodge)	1000.00	
	Religieux et Religieuses a l'etranger	700.00	2,675.00
ADULTES	Edmonton Christmas Bureau	100.00	
	Refuge des femmes abusees	1200 00	
	L'Arche (Association d'Edmonton)	1750.00	
	Serena	300 00	
	Societe des Traitements de Brulures	200.00	
	Societe du Cancer (Edmonton)	200.00	
	Pensionnaires concernes (Edmonton)	100.00	
	Citoyens Aines	500.00	4,350.00

Total - 29,082.00



National Film Board of Canada — Office national du film du Canada

REPRESENTANT - DISTRIBUTION

Région de l'ouest - Winnipeg-Régina

FO 1/2 $14,147 à $25,547

SOMMAIRE

Sous la surveillance générale du directeur régional, favoriser l'utilisation efficace des films et autres réalisations audio-visuelles de l'ONF dans un secteur donné parmi tous les groupes et par tous les canaux disponibles, ou se concentrer sur un aspect particulier de la distribution selon les instructions reçues; prévoir, coordonner et encourager les projections publiques les galas spéciaux et les festivals du film; offrir au public un service de consultation et d'information sur les ressources audio-visuelles; peut diriger les secrétaires, employés aux écritures et autres membres du personnel de soutien de son service; exécuter des tâches connexes.

QUALITES:

Diplôme universitaire (ou l'équivalent); bonne connaissance des productions et objectifs de l'ONF; expérience des contacts avec les groupes communautaires en ce qui concerne l'utilisation la distribution et la programmation des films; capable de travailler avec un minimum de directives; initiative et tact.

Le bilinguisme est essentiel pour ce poste puisque le/la candidat(e) choisi (e) devra travailler avec le public francophone du Manitoba/Saskatchewan. Ce poste est ouvert aux candidats féminins et masculins.

faire parvenir votre demande par écrit à Henri L. Moquin, Directeur Régional, Office National du film, 674 rue St-James, Winnipeg, Manitoba, R3G 3J5, au plus tard le 22 février 1980.

CHFA: des débuts assez difficiles

par Luce Bossé

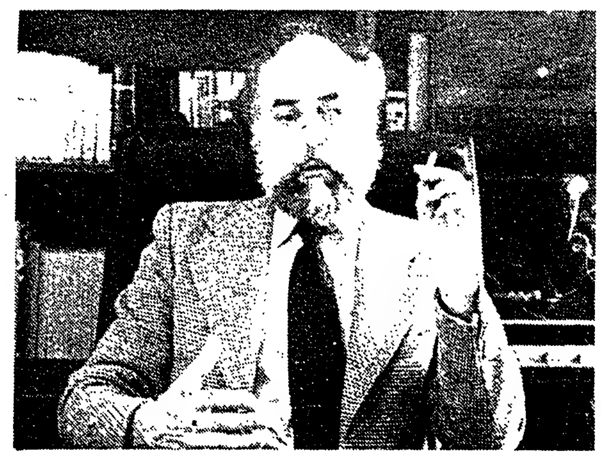
Le mercredi 6 février, un dîner conférence a été organisé par la Jeune Chambre d'Edmonton avec comme invité spécial le directeur de CHFA Radio-Canada, M. Guy Pariseau. Ce dernier a donné une courte causerie à l'occasion du trentième anniversaire de la radio française en Alberta.

«Les débuts furent assez difficiles,» explique M. Pariseau, «nous étions appelés à créer.» La radio française CHFA a vu le jour le 20 novembre 1949. L'émission inaugurale a eu lieu au Théâtre Garneau, anciennement le théâtre d'Edmonton au point de vue beauté et disponibilité. «Ce fut une grande aventure,» poursuit M. Pariseau. En 1952, le réseau français de Radio-Canada était dans l'Ouest. Entre 1952 et 56, les émissions n'étaient pas sur ligne directe comme aujourd'hui, mais sur transcription, c'est-à-dire sur disques de quinze pouces de diamètre, 78 tours, ce qui équivaut à quinze minutes d'émission. Dommage que ces pièces à souvenir n'existent plus.

En 1960, avec une puissance de 5,000 watts, il était difficile d'atteindre les régions de Rivière-la-Paix, St-Paul et Bonnyville. Alors, l'antenne CBXY 1490 a été installée à Falher. Il n'y a pas eu beaucoup d'autre développement technique avant 1974, lorsque le poste a été acheté par Radio-Canada. Celui-ci prévoyait de refaire l'émetteur au complet. Le nouvel émetteur est situé dans la région de l'aéroport international et l'ancien se trouvait à Millwoods. «Une anecdote assez cocace», souligne M. Pariseau, «le jour où Radio-Canada a pris le poste, l'émetteur est tombé en panne pour deux mois.» Alors, le poste a fonctionné avec l'émetteur de 500 watts. La puissance était tellement faible que les gens de Morinville entendaient à peine la diffusion. Anciennement, un émetteur était une pièce monumentale isolée dans sa propre bâtisse; maintenant, c'est une petite boîte d'un pied de large par un pouce de haut et environ un pied de long.

Depuis 1974, l'antenne FM émet un peu partout dans la province et depuis juillet dernier, à Fort McMurray où il y a plus de 6,000 francophones. Le poste émet pratiquement dans tous les centres francophones de la province, Rivière-la-Paix, Falher, Hinton, Red Deer, Calgary, Lethbridge, St-Paul, Bonnyville et d'ici peu Medicine Hat.

Cette expansion permet de rejoindre plus de gens, les nouvelles sont acheminées par téléphone grâce à des correspondants qui sont sur place. Finalement, 60 heures sur 132 par semaine, sont des émissions locales et l'objectif est de 70 heures. Le poste diffuse 19 heures et 15 minutes par jour.



M. Guy Pariseau: «Les débuts furent assez difficiles...»

Selon un sondage, l'âge moyen des auditeurs de CHFA se situe entre 25 et 40 ans. «Nous devons servir toute une population,» explique M. Pariseau, «l'auditoire est très varié.»

Notons, le départ l'an passé de deux anciens à la radio, soit trente ans de service, Messieurs Gabriel Paradis et Tharsis Forestier.

EDMONTON

Début encourageant pour la danse folklorique

par Gilbert Parent

Trois troupes de danse folklorique et de gigue canadienne-française existent maintenant à Edmonton. Il s'agit de: «Les Alouettes» de l'école Saint-Thomas d'Aquin sous la direction de Suzanne Foisy, «Les Arc-en-ciel» de l'école J.H. Picard sous la direction de Suzanne Foisy et de Ronald Boivin, et «La Girandole» une troupe de gigueurs de la Faculté Saint-Jean sous la direction de Gilbert Parent. «La Girandole» a déjà fait plusieurs présentations par toute la province à diverses fêtes et soirées dansantes. Mentionnons donc des présentations applaudies: A Vimy, Morinville, Saint- Albert, Grande Prairie, Donnelly et Edmonton.

Les trois troupes se préparent pour leurs prochaines présentations. En premier lieu, ils donneront un spectacle à «Réflections 75», qui aura lieu le 9 mars prochain à l'Auditorium du Jubilé dans le cadre du 75e anniversaire de la province. Deuxièmement, ils donneront une représentation à la Faculté Saint-Jean le 25 avril lors de leur spectacle de fin d'année et en dernier lieu, ils auront l'occasion de se produire sur scène à la Cabane à Sucre. Les trois troupes comptent également faire diverses présentations au cours des mois d'été.

Déjà, les troupes s'organisent pour l'an prochain. Sept gigueurs se rendront à Chicoutimi du 22 au 25 février pour participer à un atelier de danse folklorique et à Montréal du 26 février au 1er mars pour participer à un atelier intensif de gigue.

CALGARY

La Société Franco-canadienne offre une série de cours

par Véronique Launais

La Société Franco-canadienne de Calgary offre les cours suivants qui ont deux objectifs: apprendre ou améliorer ses connaissances sur un sujet donné et se perfectionner dans la langue ou entretenir une conversation en français.

ASTROLOGIE: Ce qu'est une carte du ciel - comment la dessiner et l'interpréter pour connaître son destin et/ou celui de tout autre.

ART ORATOIRE: Comment parler en public.

LA PSYCHOLOGIE DE L'OBESITE: Comment contrôler son poids par l'approche behaviorale c'est-à-dire en étudiant son propre comportement; approche adaptée à votre genre de vie.

CEINTURE FLECHEE: L'historique du «tissage au doigt»; les différents motifs: 1/2 chevron, tête de flèche, chevron, flammes; confection d'une ceinture, d'une murale et d'une parure de cou.

MACRAME: L'historique du macramé. L'art de faire des noeuds. Conseils pratiques. Confection d'une murale, d'une jardinière et/ou pièces au choix.

PREPARATION PRE-NATALE: Une session de 8 semaines couvrant tous les aspects de la période pré-natale. Les discussions porteront sur la physiologie de la grossesse, l'accouchement, la psychologie de la future mère, le nouveau-né et sa layette, les exercices préparatoires à l'accouchement. Les futurs pères sont invités à participer à ces discussions.

Cette série de cours se fait en collaboration avec la Commission Scolaire. En effet, la Commission Scolaire a aidé à la publicité et permet l'accès aux salles dans certaines écoles de Calgary.

Le choix de ces cours a été fait en fonction de ce qui intéresse les membres de la communauté francophile à Calgary, et également d'après les qualifications et la formation des professeurs disponibles.

La société a fait une demande de subvention à «L'Alberta Advanced Education» de «Manpower Language Program» afin de pouvoir offrir cette série de cours.

Le cours d'astrologie a commencé le mercredi 23 janvier; le début des autres cours a été reporté à une date ultérieure, cela en raison du nombre insuffisant d'inscriptions.

Pour tous renseignements concernant ces cours, veuillez contacter:
La Société Franco-canadienne
pièce 101, 1809 - 5St. S.W.
Calgary
Tél: 262-7074
(Le plus tôt possible).

Offre d'emploi

SECRETAIRE A LA DIRECTION

FONCTIONS:

L'Association Canadienne Française de l'Alberta Régionale d'Edmonton est à la recherche d'une secrétaire à la direction, pour assurer le fonctionnement du secrétariat de la Régionale; pour répondre aux besoins administratifs des comités socio-culturel, du Centre historique et d'éducation; coordonner avec l'aide de l'animateur les tournées et spectacles dans la région d'Edmonton; avec l'aide de l'animateur, participer à la rédaction d'un calendrier d'activités mensuel.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Le ou la candidat(e) doit avoir suivi des cours de secrétariat ou posséder une expérience équivalente dans ce domaine. La personne doit être bilingue et posséder une bonne connaissance de la langue française écrite. Une expérience dans l'application et la coordination de programme serait souhaitée.

Toute personne intéressée devra envoyer son curriculum vitae ou sa demande d'emploi avant le 22 février 1980 au bureau de:

L'A.C.F.A. Régionale d'Edmonton
10020 - 109e Rue, pièce 202
Edmonton, Alta.
T5J 1M4



Public Works Canada — Travaux publics Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES: visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux Publics du Canada, pièce 200, 2e étage, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta (Tél: (403) 425-7083) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet No. 652003-DN-003
CONTRAT DE NETTOYAGE
EDIFICE FEDERAL
WESTLOCK, ALBERTA

Date limite: 11:30 A.M. (M.S.T.)
le 22 février 1980
Dépôt: NIL

Les documents de soumissions peuvent être obtenus aux endroits suivants:
Pièce 200, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta;
et peuvent être obtenus du Maître de Poste, Bureau de Poste, Westlock, Alberta.

Projet No. 652003-DI-003
CHANGEMENTS DE SYSTEME ELECTRIQUE
EDIFICE FEDERAL
WETASKIWIN, ALBERTA

Date limite: 11:30 A.M. (M.S.T.)
le 29 février 1980
Dépôt: NIL

Les documents de soumissions peuvent être obtenus aux endroits suivants:
Pièce 200, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta;
et peuvent être consultés aux Bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton et Red Deer, Alberta.

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

60e anniversaire de mariage d'Albert et de Cécile Camire



ALBERT ET CECILE CAMIRE
ont célébré leur 60ième anniversaire de mariage le 27 janvier dernier. Ils habitent Edmonton et ont trois enfants; Yvonne Joly de Saint-Paul, Lilian Gustafson de Victoria et Pat de North Delta, 16 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

Des livres français
à l'école Saint-Stanislas d'Edmonton

L'école St-Stanislas reçoit des livres français pour leur bibliothèque scolaire du Fonds Soeur Méderise Lessard.



De gauche à droite: Mme Lucie Roy, coordonnatrice du programme bilingue, Soeur Méderise Lessard, M. Gilles Demarais, directeur de l'école et Mme Rita Préfontaine, bibliothécaire à l'école Grandin.

Le Fonds Sr Méderise Lessard a été constitué en son honneur à l'occasion de sa retraite de l'enseignement. Les revenus de ce fonds sont utilisés pour l'achat de livres français pour les bibliothèques des écoles élémentaires bilingues et catholiques.

Vos contributions de quelque valeur qu'elles soient, sont toutes les bienvenues.

Exercer son droit de vote, consciencieusement, à partir d'informations sérieuses c'est une responsabilité de citoyen!

J'ai 18 ans et le 18 février je serai là, pour donner mon appui au candidat que je considère le meilleur...

- pour répondre à mes aspirations personnelles,
- pour nous appuyer, nous les jeunes,
- pour comprendre notre situation de canadien-français,
- pour enfin, nous prendre au sérieux!

As-tu pensé à tout ce que ça pourrait changer si tous les jeunes qui ont le droit de vote s'en prévalaient?

Je compte sur toi!

Ceci est un message de la Fédération des Jeunes Canadiens Français et de Francophonie Jeunesse de l'Alberta.

Décès: Antonia Elisa Dumont

Mme Antonia Dumont, née Couture est décédée le 13 janvier 1980 à l'âge de 91 ans, à McLennan.

Antonia Dumont naquit à St-Hilaire le 13 avril 1888 et elle épousait Charles le 8 mai 1906. Après quelques années à Lac Mégantic et Lac Pelletier, ils ont déménagé à Falher en 1930. L'année suivante ils ont pris un bail à Whitemud Creek. Après tout ce temps, ses enfants commençaient à grandir et à s'établir. Le 10 novembre 1940, elle a eu la douleur de perdre son mari Charles. Elle a aussi perdu un garçon Joseph en 1973.

Depuis 1965, la Providence a voulu qu'elle prenne un repos bien mérité dans différents foyers, soit au «Pleasant Vieu Lodge, High -Prairie, Legal et au Foyer Notre-Dame du Lac McLennan.»

Elle laisse dans le deuil, 10 enfants, Mme Lucia Brière de Winnipeg, Milet de Grande Prairie, Mme Marie Alice Goulet de Lac Mégantic, Mme Anna Masson de Ste-Rose du Lac, Mme Irène McDonnell de Langley, Florent de Langley C.B., Henri de Falher, John de Whitemud Creek, Louis de Falher et Roméo de Whitemud Creek. Elle avait un frère Arthur Couture et trois soeurs, Mlle Délima Couture, Mme Eva Lemay et Mme Rose Sirois. Elle avait aussi 60 petits enfants, 88 arrière petits-enfants et 1 arrière petit petit enfant.

Le service funéraire eut lieu en l'église Ste-Anne de Falher le 17 janvier 1980. Le Père Compagna, Père Frigon et le Père Pinard officiaient. Le porteur de la croix était René Dumont. Les porteurs de la tombe étaient Roméo Dumont, Roger Dumont, Raymond Dumont, Charles Dumont, Andrew Dumont et Denis Dumont, tous des petits-fils.

L'inhumation eut lieu au cimetière Ste-Anne de Falher, Alta et les arrangements étaient sous la direction de «Chapel of Memories» Peace River.

Paulette Dumont
une petite-fille

Décès de M. Jules Chabot de Marie-Reine

Le 10 janvier mourut à l'hôpital de Peace River, à la suite d'une attaque cardiaque, Monsieur Jules Chabot de la paroisse de MARIE REINE. Il avait 68 ans et 3 mois et demi. Il fut inhumé le 15 janvier dans le cimetière paroissiale.

Le service funèbre fut présidé par le curé, le Père Marcel Proulx, o.m.i. assisté des Pères Clément Desrochers, Raphael Lessard, Oscar Pinard et Denis Dubuc, ainsi que de M. Jean Noel Chabot, diacre dans le diocèse de Mosoonee et fils du défunt. Tous les paroissiens et un grand nombre d'amis sont venus rendre leurs derniers devoirs de charité chrétienne à ce vaillant pionnier.

Né à Sainte-Justine de Dorchester le 27 septembre 1911, il épousa Rose Beaudoin de Sainte-Rose de Watford le 3 octobre 1938. De cette union naquirent 13 enfants dont 4 garçons et 9 filles. Arrivé à Marie Reine en mai 1950, il est un pionnier de cette paroisse. Malgré une santé plutôt fragile et une infirmité à une jambe, il éleva courageusement sa grosse famille.

Il a toujours été un citoyen dévoué et un fidèle paroissien, toujours prêt à supporter les bonnes oeuvres.

Que son âme repose en paix.

Une exposition au musée provincial *sur la présence française en Alberta*

par Luce Bossé

La présence française en Alberta remonte à plus d'un siècle alors que les explorateurs, aventuriers, commerçants, missionnaires et colons se succédaient à un rythme rapide dans ce qui était à l'époque les Territoires du Nord-Ouest. La population d'origine française de l'Alberta qui était de 4,511 en 1901 dépasse aujourd'hui les 100,000 personnes.

Une présente exposition au musée provincial comprend des documents montrant la présence française partout en Alberta. Parmi ceux-ci mentionnons:
- les Oblats à l'école indienne de Brocket et Blackfoot Crossing
- des lettres au Père Lacombe et au Père Leduc
- la grammaire en langue crie du Père Végréville
- le premier livre des procès-verbaux de la Société St-Jean Baptiste en Alberta
- des photos de Falher, Donnelly, Morinville et Edmonton
- un diplôme de français décerné par l'ACFA

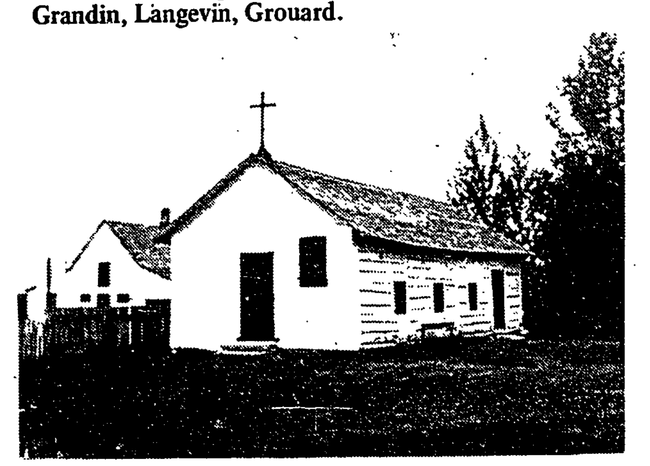
Vous pouvez voir cette exposition au foyer des archives du 1er février au 15 avril 1980. Les documents les plus anciens datent de 1791. Plusieurs proviennent des Oblats; entre autre, certains se souviendront du Père Lacombe qui a laissé sa marque dans les domaines de l'éducation, de l'évangélisation et de la construction du Canadien Pacifique.

Aux archives provinciales, les intéressés ont également l'occasion de consulter des documents provenant: des pères Oblats de Marie-Immaculée, les documents des Soeurs de l'Assomption, les papiers d'Omer St-Germain de Morinville, les papiers de la famille Déray, de la famille Gauvreau et de la famille Lamoureux. On y retrouve aussi des journaux français sur microfilms, des bandes magnétiques en français et une bonne quantité de photos.

Tous les documents du musée provincial sont conservés d'une façon assez spéciale. A leur arrivée au musée, ils sont mis dans la chambre de fumigation, l'effet de celle-ci est d'enrayer tous les insectes ou autres agents de destruction de papier, comme les champignons et les moisissures. Ensuite, ils sont classifiés et entreposés dans une pièce où la température et l'humidité sont contrôlées. Il y a au moins 60% d'humidité dans cette pièce; si elle était plus basse, le papier serait trop sec ou inversement plus haute, il moisirait. Les documents sont conservés dans des dossiers dont le papier ne contient pas d'acide, ainsi ils se conservent plus longtemps et son espoir de vie est plus long.



Plusieurs Oblats qui ont laissé leur nom un peu partout dans la province: Mgr Legal, Pascal, Clut, Dontenwill, Breynat, Grandin, Langevin, Grouard.



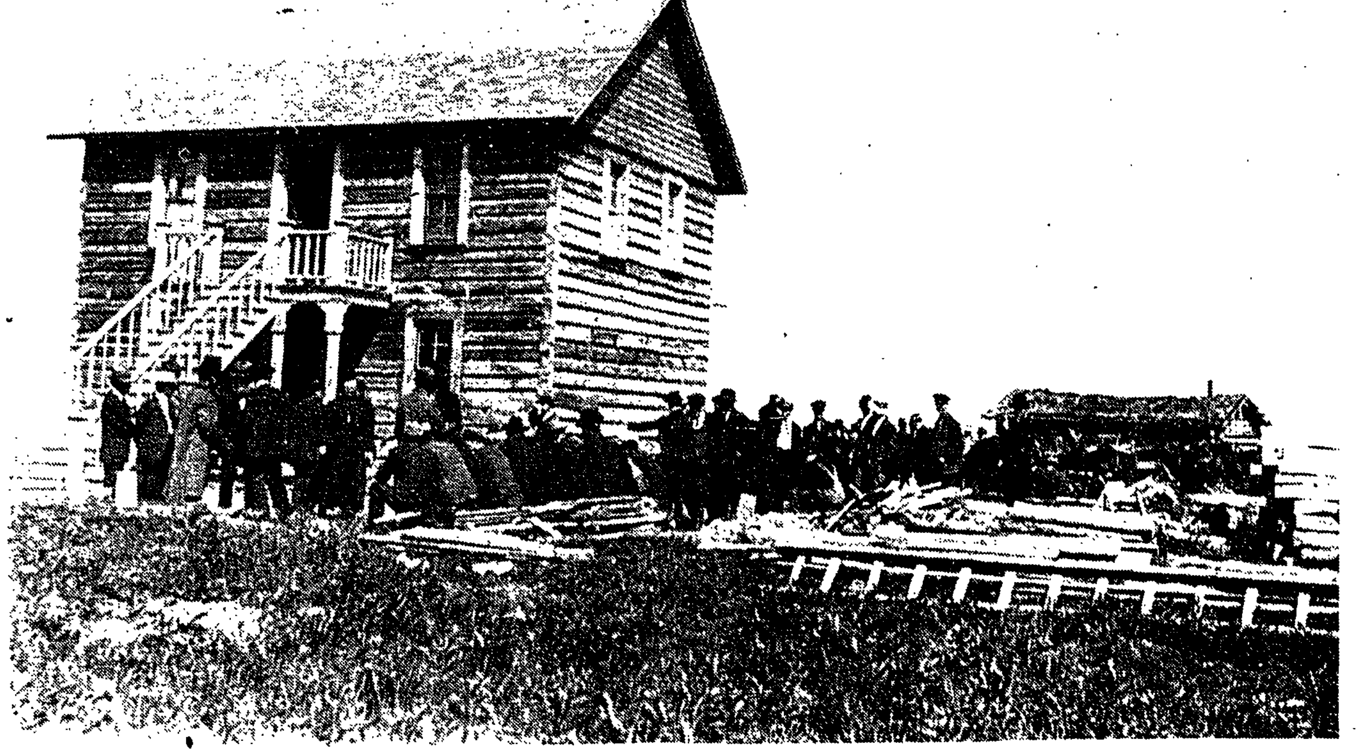
La cathédrale de St-Albert, mieux connue maintenant sous le nom de musée de St-Albert



La première église de Falher en construction par les pionniers de l'époque



Le Père Lacombe qui a oeuvré dans bien des milieux



HEURE DE TOMBEE
VENDREDI
10 HEURES

«Camp Care»
Entreprise francophone

par Luce Bossé

«Camp Care», entreprise de M. Robert Tremblay de St-Albert a maintenant dix années d'existence. Cette entreprise se spécialise en réparations de camps industriels, de roulottes de camping et de maisons mobiles.

La compagnie a fait ses débuts le 15 décembre 1969. Autrefois, elle était située au 16671-113 Avenue et ce, pendant ses huit premières années. Mais vu l'expansion de l'industrie, ils ont du aménagé ailleurs, soit à Winterburn dans le quartier industriel. L'espace restreint équivalait à seulement un tiers de la superficie actuelle.

La compagnie de M. Tremblay a déjà fait son nom dans son domaine. Ils effectuent des réparations de camps commerciaux pour des compagnies d'huile assez renommées telles que: Peter Bawden Drilling, Nugget Drilling, Adeco et Challenger Drilling. «Nous sommes parmi les plus connus pour la réparation», explique M. Tremblay, «nous ne bâtissons pas, il y en a des plus gros que nous qui eux manufacturent.» Depuis six ans, M. Tremblay a décidé comme passe-temps d'effectuer des réparations pour les compagnies d'assurances. Maintenant cela occupe un tiers du travail et M. Tremblay prévoit que d'ici deux ans cela en représentera les trois quarts.



M. Robert Tremblay: «Cela demande beaucoup de disponibilité et de volonté...»

«Notre gros client est Westcamp Catering», souligne M. Tremblay, «et nous desservons également Coop Insurance, Kenwood Ford, Edmonton Motor et Home Insurance».

Comme on peut le constater, cette entreprise a su se faire connaître. «J'ai travaillé vingt et un ans pour M. Léo Fortier à Rivière-la-Paix,» explique-t-il, «j'y ai établi beaucoup de contacts avec les clients.» Puis lorsque l'entreprise de M. Fortier a été vendue, M. Tremblay avec l'aide de ses amis a pu se partir à son compte. «Ce n'est pas toujours facile,» poursuit celui-ci, «la clé est de donner un bon service à sa clientèle, être disponible à tout heure et d'avoir beaucoup de volonté.»

La clientèle que M. Tremblay avait déjà au début est en majorité anglophone. Les employés sont au nombre de huit dont six sont francophones; entre autre, M. Jos Dauvergne qui oeuvre à la compagnie depuis le début.

M. Tremblay est originaire de Chicoutimi au Québec et s'est établi en Alberta il y a trente ans de cela.

Qu'est-ce que l'agence VARIA?

par Luce Bossé

L'agence VARIA en est une de recherche, de rédaction et de traduction. Fondée en septembre 77 par M. Blair Doré avec l'appui de plusieurs personnes.

Ces personnes ont donné des idées et beaucoup d'appui à M. Doré, dans le sens qu'il fallait mettre sur pied quelque chose de différent; «ces gens ont la compétence,» déclare M. Doré, «le savoir-faire et les connaissances pour aider quelqu'un à se partir; ce sont les ressources de notre milieu.» On y retrouve des personnes telles que: Suzanne Dalziel, Guy Hébert, Guy Norbert, Georges Arès, Denis Lamothe, Clément Girard, Guy Bertrand et Mathias Tellier.

DE LA RECHERCHE, DE LA REDACTION ET DE LA TRADUCTION

Donc, à VARIA on y effectue de la recherche, de la rédaction et de la traduction. La recherche consiste à recueillir des informations pour le contenu rédactionnel de dépliants publicitaires et d'articles. La majorité de leur travail s'accomplit dans la traduction et ceci dans les deux sens; c'est-à-dire de l'anglais au français et du français à l'anglais. Ils ont également des agents libres pour la traduction de toutes les langues; dont un arabe qui est dans la possibilité de traduire six langues. Ces traducteurs peuvent être très utiles dans des situations comme celles de certificats et documents pour obtenir la citoyenneté. Ceux-ci doivent être faits par un parti neutre qui devra attester que la traduction est exclusive et véridique. M. Doré fait également de la traduction simultanée pour différents organismes. Il a servi d'interprète pour deux conférences nationales de l'Université de l'Alberta, une pour la compagnie Yamaha à Jasper et une autre pour l'Association des Maîtres de Poste. Une autre expérience qui a grandement plu à M. Doré, est celle d'avoir servi comme interprète lors du procès mettant en cause un accident d'avion.

Bien entendu, un traducteur rencontre des problèmes même si il est parfaitement bilingue. Premièrement, chaque domaine a son jargon, que ce soit mécanique, tissus ou autre. Le jargon est un langage unique à la structure interne de chaque milieu. Puis, il y a le style personnel de celui qui écrit il ne faut pas le transformer. Un autre phénomène naturel est la question de l'ambiguité, peu importe la langue de départ. Ceci concerne les gens qui écrivent sur un sujet et sont tellement connaissant de celui-ci qu'ils en oublient les bases élémentaires, les détails. Alors, pour le traducteur qui ne s'y connait pas dans la matière traitée, cela peut devenir complexe et très confus. Puis vient le «syndrome de l'eau trempe» comme l'appelle M. Doré. Lorsqu'il y a deux mots qui ont exactement la même signification, lequel choisir. C'est souvent un piège dans la langue anglaise, des pléonasmes tels que: «the primary first» et «the only unique».

M. Doré et ses collègues ont traduit des ouvrages tels que: trois livres sur les Jeux du Commonwealth, quelques guides pédagogiques (sciences secondaires), mathématiques secondaire 1, chimie 10-20-30), le journal du conseil français: notre langue et notre culture, la Flore et la Faune de l'Alberta (10 guides en tout avec diapositives et gravures).

BEAUCOUP DE TRADUCTION

Beaucoup de traduction commerciale entre en ligne de compte: étiquettes de médicaments, de dispositifs électroniques, de produits de nettoyage et de vêtements.

Evidemment, ce travail nécessite beaucoup de ressources. Les dictionnaires anglais-français sont les outils de base. Puis les lexiques de différents organismes commerciaux (Bell-General Electric) sont d'une grande utilité. Il est possible de puiser des informations dans les services gouvernementaux, tels que: le secrétariat d'état, l'office des langues françaises du gouvernement du Québec, la Banque de mots de Paris et la Banque de terminologie du gouvernement du Québec.

Notons que M. Doré en collaboration avec quelques personnes a rédigé plus de trois mille questions pour l'émission à Contrepoids; la correction est de Mme Roberte Salerno.



M. Doré montrant l'emblème provincial, «Le Grand Duc», gravure du projet «La Flore et La Faune de l'Alberta.»

Fernand Forest: de conducteur d'autobus à bijoutier

par Silvie Pollard-Kientzel

Bien que minoritaires en nombre, il n'y a pas à aller bien loin pour rencontrer des francophones; ils sont là, partout où il est possible de se tourner, présents dans la vie et l'économie de l'Alberta. Ils sont médecins, gérants de banques ou d'agences de voyages, hôtesses de l'air, musiciens ou marionnettistes... Aujourd'hui, c'est un bijoutier bien établi.

A la hauteur de la 101e rue sur Jasper avenue (Edmonton), est un petit magasin de bijoux. La vitrine est certes petite et l'entrée de la boutique, très étroite, ne paie guère de mine, c'est vrai. Et pourtant, qui des Edmontoniens n'a pas, un jour ou l'autre remarqué la petite bague scintillant dans l'étalage? Qui n'y a jamais écrasé le nez en attendant l'autobus, qui encore, poussé par le froid de l'hiver, et par la curiosité d'une toute petite vitrine dont le décor change pourtant chaque semaine, n'est pas rentré, dans cette bijouterie de neuf pieds de large? Et enfin, qui, des habitués de Jasper avenue, n'a pas déjà, en cette singulière description, reconnu la fameuse bijouterie «Forest of Jewels»?

Lors de son arrivée à Edmonton, M. Forest, le propriétaire, ne savait pas qu'il se lancerait dans une telle affaire, ni même qu'il y connaîtrait le succès: «Quand j'ai quitté la Saskatchewan pour venir m'installer à Edmonton, en 1947, j'ai tout d'abord travaillé dans une compagnie de bois, «Lumber Yard». Ensuite, j'ai même conduit un autobus pendant quelques années, avant de m'intéresser à la profession de bijoutier.»

Ce n'est en effet qu'en 1953, six ans donc après son arrivée en Alberta, que M. Forest fait une demande d'emploi dans l'une des plus grandes chaînes de bijouteries canadiennes, «People's Jewelers»: «Je suis entré dans cette compagnie en 1953, et y suis resté 25 ans. J'étais gérant général lorsque j'ai quitté.»

M. Forest ne s'est pas contenté de gravir l'échelle au rythme des années, mais s'est consacré à des études par correspondance que dispense la «Canadian Jewelers Association».

Et il y a deux ans et demi, M. Forest a enfin acheté le petit magasin de Jasper Avenue: La première année, c'était tout petit, et nous avons depuis, agrandi».

M. Fernand Forest, détaillant les garanties du diamant.

Aujourd'hui, le petit commerce est devenu une affaire familiale, au grand plaisir de M. Forest: «Nous avons 7 enfants, et trois d'entre eux travaillent avec moi. Ma femme Elza nous aide aussi, je n'aurais jamais pu rêver mieux...».

Mais la bijouterie, est-ce vraiment quelque chose de sûre, une affaire que rien ne peut ébranler, pas même...le prix de l'or?

«Non, le commerce du bijou n'est pas une affaire sans imprévu. C'est vrai que le prix de l'or est très inquiétant, pas vraiment parce qu'il est haut, mais parce qu'il est instable. C'est d'autant plus ennuyeux pour des bijouteries telles que la nôtre, puisque l'or et le diamant sont nos spécialités.»

Ainsi donc, lorsque le cours en bourse d'un métal précieux est instable, le bijoutier perd de l'argent: «Bien sûr, précise M. Forest, si nous vendons une bague aujourd'hui, que nous avons achetée il y a deux mois, le prix ayant considérablement monté, nous y perdons.»

Alors que faire? «En ce moment, c'est inquiétant, mais pas encore trop difficile, mais si ça continue...»

Et bien, si cela continue, il faudra que tous les vendeurs d'or se mettent à vendre de l'argent. De toute façon, ce n'est pas vraiment par goût que les gens achètent de l'or, puisqu'il est rare que quelqu'un achète un bijou pour soi-même: «Nos clients sont surtout des gens qui veulent faire un cadeau; un bijoutier, c'est un vendeur d'amour.»



La bijouterie, c'est une affaire de famille. Ici, M. Forest et deux de ces enfants.

Les femmes semblent être cependant le client le plus courant, ce qui aide considérablement la vente du bijou pour homme: «C'est grâce aux femmes que les hommes portent tant de bijoux. Mais, au risque de me contredire, il faut que j'admette une chose: La femme possédant son propre salaire, achète de plus en plus pour elle-même. Le mini-diamant était destiné à la bague de promesse, en fait, il n'est jamais acheté à cet effet, mais très souvent par des jeunes femmes qui désirent les porter.»

Voilà donc comment, de conducteur d'autobus, M. Forest devint bijoutier dont le succès ne laisse aucun doute aujourd'hui: «Je dois dire que si j'en suis là, c'est bien grâce à la Caisse Francalta, qui n'a pas hésité à m'aider. Ma prochaine étape: ouvrir dans un centre commercial d'Edmonton, mais tout en gardant le magasin ici. Je ne sais pas encore quand cela sera réalisable, parce qu'il est si difficile d'entrer dans l'un de ces centres...»







La Débâcle
de Rivière- la - Paix
(troupe de Saint-Isidore)

présentera sa première de l'année

«FRISOLLI et le gros GUILLAUME»

d'André Caillou

au Centre culturel de Saint-Isidore

le dimanche 17 février à 13h30

A Peace River:

Jeudi le 19 février à 10 h à l'école Immaculée Conception et à 14 h à l'école T.A. Norris

Public Works Canada / Travaux publics Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES: visant les entreprises ou services énumérés ci- après, adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux Publics du Canada, pièce 200, 2e étage, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta (tél: (403)425-7083) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet No. 65143-DN-052
RENOVATIONS AU SYSTEME DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET AIR CLIMATISE, 2e ETAGE
ATELIER DE TRAVAIL DU BUREAU DE POSTE
EDIFICE SIR ALEXANDER MACKENZIE
EDMONTON, ALBERTA

Date limite: 11:30 A.M. (M.S.T.)
le 22 février 1980
Dépôt: 25.00 dollars

Les documents de soumissions peuvent être obtenus aux endroits suivants:
Pièce 200, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta;
et peuvent être consultés aux Bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton, Alberta.

Pour de plus amples informations, communiquez avec:
Mr. R.A. Askewe - gérant du projet
Tél: (403) 425-5385

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A J.H. Picard

Une victoire fort désirée

par Luce Bossé

L'équipe de ballon-panier de l'école J.H. Picard se prépare pour le grand tournoi des 15 et 16 février qui se tiendra à cette école.

Ce tournoi sera provincial et l'équipe de Picard est classée 2A à ce niveau car l'école comprend moins de trois cent élèves aux grades 10, 11 et 12. L'équipe se produit également dans la Ligue Cité d'Edmonton. Dans cette catégorie, il n'y a pas de classification comme tel; ils jouent contre toute équipe provenant d'écoles publiques. Dans la Ligue Cité, les parties ont lieu tous les mercredi et vendredi soirs et l'équipe pratique de son côté les lundi et jeudi soirs. «Mais maintenant», déclare le capitaine, Robert Lamoureux, «nous devons pratiquer tous les soirs car les finales provinciales ont lieu en mars.»



Robert Lamoureux, capitaine de l'équipe de ballon-panier de J.H. Picard



Camille Magnan, entraîneur: «ils vont le gagner...»

Jusqu'à présent, la saison s'annonce bien, l'équipe a enregistré dix victoires et seulement deux défaites. Leur plus récent tournoi date du vendredi 1er février à Rimbey, ils y ont gagné un match contre Salesberry.

L'équipe est composée de douze joueurs dont neuf en font partie pour la deuxième année consécutive et trois sont de nouvelles recrues. Tous les membres sont âgés entre quinze et dix-huit ans et sont en grade 10, 11 ou 12. Les meilleurs marqueurs ainsi qu'assistants-capitaine sont: John Kelly, Ed O'Neill et Frank Kortbeek.

Peut-on les considérer comme étant professionnels? «Non, nous sommes amateurs bien sûr,» remarque Robert, «on ne peut pas nous comparer aux écoles des Etats-Unis.»

Un objectif à atteindre: «Nous voulons gagner les provinciales en mars,» poursuit Robert, «peut-être aussi les semi-finales de la Ligue Cité. Nous sommes en dernière place mais il reste encore la moitié de la saison.»

Quelles sont les chances de victoire au tournoi provincial? «Nous avons des chances de gagner,» souligne Robert, «nous avons déjà battu toutes ces équipes, sauf celle de Saint-François Xavier.» Si l'équipe perd le premier match en compétition, elle est éliminée, «la première partie est contre Spirit River, un grand rival.»

De son côté, l'entraîneur Camille Magnan déclare: «ils vont le gagner, c'est la meilleure équipe qu'il y a eu à Picard. Moi, j'y ai joué depuis mon grade 7 à chaque année et je peux dire que c'est la meilleure.» M. Magnan en est à sa première saison comme entraîneur de l'équipe.

Expérience en français à la bibliothèque Woodcroft d'Edmonton

par Luce Bossé

Un programme d'histoires et de jeux en français a été mis sur pied à la bibliothèque Woodcroft. L'enfant anglophone peut se rendre à ce programme à raison d'une fois par semaine, une demi-heure chaque fois et ce, pendant huit semaines.

La session en cours se termine le 19 février, mais une autre débutera dans la semaine du 25 février. Ces sessions ont lieu tous les lundi après-midi à deux heures ou tous les mercredi matin à dix heures trente. Le programme a deux buts: 1) vivre une expérience en français à l'aide des ressources trouvées à la bibliothèque. 2) un programme simple pour familiariser l'enfant avec le vocabulaire et les sons de la langue française. Au moins trois histoires sont racontées au groupe d'environ douze enfants. Le professeur est Mme Adèle Fontaine. Ces histoires sont relativement courtes et beaucoup d'images sont utilisées. Les mots sont répétés souvent et pendant l'histoire, Mme Fontaine fait facilement la transition du français à l'anglais pour demeurer au niveau des enfants. Elle pose beaucoup de questions à chacun et insiste sur les mots nouveaux. Entre chaque histoire, les enfants chantent en français à l'aide de gestes ou joue à un jeu également en français.



Les enfants sont très fascinés par ces mots nouveaux et prennent un plaisir à les répéter avec leur professeur. Mme Fontaine accentue la prononciation des mots et ajoute de l'expression ainsi que des gestes à son récit. Les questions sont courtes, régulières et bien situées.

Le français ça va?

par Pierre Monod



Erreurs entendues fréquemment

J'aime écouter l'émission «Génies en Herbe»; j'y apprends bien des choses en même temps que j'y admire les connaissances de jeunes anglophones qui n'ont pas peur de se lancer dans une compétition où les animateurs sont francophones et parfois les étudiants qui leur sont opposés aussi; ceci fait espérer qu'un jour il y aura plus d'entente entre ces deux ethnies. Dans tous les cas, je trouve souvent que les questions qui leur sont posées sont plus difficiles que celles auxquelles doivent répondre les adultes au cours de l'émission «A contrepoids», alors que ces derniers gagnent de belles sommes - ce qui n'est pas le cas des adolescents!!! - Ce long préambule conduit à l'exemple du pluriel de «haut-parleur» qui n'était connu par aucun des étudiants. Nous savons déjà que les mots composés sont formés soit d'un adjectif et d'un nom (une basse-cour), soit de deux noms (un chou-fleur, un timbre- poste), soit de deux adjectifs (un sourd-muet), soit d'un verbe et d'un nom (un tire-bouchon), soit de deux verbes (un laissez-passer), soit d'un adverbe ou d'une préposition et d'un nom (un haut-parleur). Qu'arrive-t-il à ces mots lorsqu'ils sont mis au pluriel? Met-on un «s» aux deux parties ou à une seule? A laquelle? En principe, si les deux prennent un «s» au pluriel, ils en recevront un, sinon non. Ainsi, une basse-cour (un adjectif plus un nom) deviendra: des basses-cours; un chou-fleur (deux noms) se transformera en : des choux-fleurs; un sourd-muet (deux adjectifs) deviendra des sourds-muets; un tire-bouchon (un verbe plus un nom) fera: des tire-bouchons puisque «tire» ne prend pas de «s» au pluriel et un haut-parleur (un adverbe plus un nom) où haut reste invariable au pluriel et parleur prend un «s» soit des haut-parleurs. Si je m'arrête spécialement à ce mot, c'est qu'il est particulièrement difficile puisque, connaissant les règles qui régissent les mots composés, chacun sera tenté de considérer «haut» comme un adjectif, donc d'en faire au pluriel «hauts» d'autant plus qu'en anglais, nous trouvons la même difficulté: dans «loud speaker», «loud» est adverbe: «machine which speaks loud», en français: appareil qui parle haut (fort). Il est intéressant de comparer cette forme avec des termes où «haut» est adjectif: un haut-relief, des hauts-reliefs, un haut-fond: des hauts-fonds, un haut-de-forme, des hauts-de-forme.

De leur côté, les noms composés qui s'écrivent en un seul mot prennent le pluriel normal. Vérifions si vous m'avez bien suivi, vous allez appliquer votre savoir aux exemples suivants, mais faites attention au sens de chacune des parties du mot, ne vous précipitez pas trop pour répondre. (vous trouverez la réponse exacte à la fin de la liste des noms singuliers): 1. un pourboire - 2. un coffre-fort - 3. une carte postale - 4. un porte-monnaie - 5. un haut-fourneau - 6. un arc-en-ciel - 7. un sac à main - 8. un timbre poste - 9. un clair-obscur - 10. un brun foncé - 11. un cure-dent - 12. un abat-jour.

Réponses: 1. des pourboires (un seul mot) - 2. des coffres-forts (nom plus adjectif) - 3. des cartes postales (nom plus adjectif) - 4. des porte-monnaie (des objets qui servent à porter - verbe - de la monnaie) - 5. des hauts-fourneaux (adjectif plus nom) - 6. des arcs-en-ciel (nom plus préposition) - 7. des sacs à main (nom plus préposition) - 8. des timbres poste (un timbre qui sert à poster un objet) - 9. des clairs-obscurs (deux adjectifs) - 10. des bruns foncés (deux adjectifs) - 11. des cure-dents (verbe plus nom) - 12. des abat-jour (des objets qui servent à abattre le jour, la lumière).

A combien de ces pièges vous êtes-vous fait prendre? L'important n'est pas là mais c'est que vous ayez saisi la raison pour laquelle certains mots composés prennent la marque du pluriel entièrement ou partiellement et d'autres pas. Remarquez maintenant quelques bizarreries et notez que je ne prétends pas qu'elles ne puissent pas se justifier; je les cite comme des curiosités: on écrit «un porte-documents» mais «un portefeuille/des portefeuilles», «un porte-cigarettes» mais «un fume-cigarette/des fume-cigarette», «une garde-malade/des gardes-malades» (garde est un nom) mais «une garde-robes/des garde-robes» (garde est un verbe); «un pied-à-terre/des pied-à-terre», «un bonhomme, des bonshommes», «un jeune homme/des jeunes gens», «un porte-parapluies» mais «un porte-manteau/des porte-manteaux», «un porte-parole/des porte-parole». Souvenons-nous enfin qu'on peut écrire: des grands-mères ou des grand-mères, des grands-messes ou des grand-messes. Quand à Madame/Mesdames, Mademoiselle/Mesdemoiselles, Monsieur/Messieurs, bien qu'écrits en un seul mot, on imaginerait pas de pouvoir dire autre-chose.

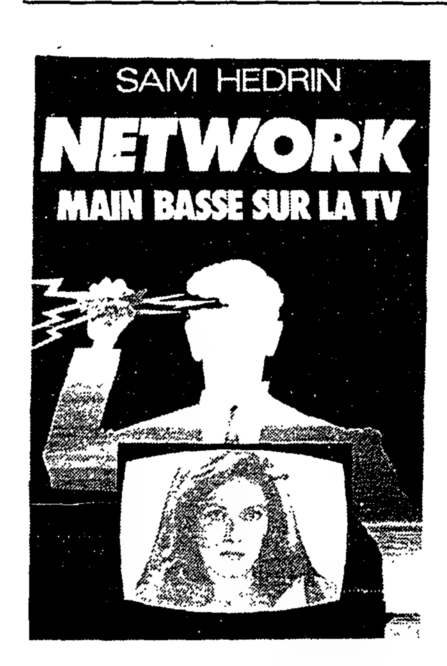
Tournons-nous maintenant vers des erreurs entendues fréquemment: «Avez-vous eu la chance de voir ce film? » Chance ne peut pas être employé ici car il signifie: «Hasard» ou dans certains cas «résultat heureux»; il faut donc dire: «Avez-vous eu l'occasion de voir ce film? » ou «...la possibilité...». Mais attention au pluriel lorsqu'on dit: «Il a des chances de réussir» cela veut dire: «Il a des probabilités de réussir». Puisque nous touchons ici les mots «possible» et «probable», rejetons une fois de plus l'adverbe «possiblement»: «possible» peut-être adjectif, parfois nom mais il n'a jamais formé d'adverbe. Généralement, on utilisera pour le remplacer: «probablement»: par exemple: «Es-tu libre ce soir? » «Probablement» jamais «possiblement» ceci dans le sens d'une possibilité réalisable. Si, par contre, le possible implique un doute, j'emploierai l'adverbe «éventuellement», exemple: «Si je t'invitais ce soir, tu viendrais au cinéma? » «Eventuellement». Un autre adverbe qu'il serait préférable de ne pas employer est «conséquemment»; une conséquence est la suite qu'une action entraîne, on dit: «Les conséquences de l'occupation de l'Afganistan peuvent être très graves»; la locution adverbiale «en conséquence» signifie «de la manière qui convient», exemple: «Si les jeux olympiques ne sont pas retirés de Moscou, il faudra agir en conséquence». L'autre locution adverbiale «par conséquent» veut dire «comme suite logique» ainsi: «Nous ne produisons pas suffisamment de pétrole, par conséquent nous devons en importer au prix fort». Examinons encore «en conséquence de» qui signifie «conformément à», exemple: «En conséquence des ordres reçus, je resterai chez moi demain». Où se place maintenant «conséquemment»? Quelle est sa signification? D'après les dictionnaires, il signifiait autrefois «avec esprit de suite»; aujourd'hui, on trouve «conséquemment» synonyme de «par conséquent» et «conséquemment à» synonyme de «en conséquence de»; une certaine confusion risque donc de régner en employant ces deux termes, c'est pourquoi plutôt que de dire: «Les Oilers n'ont obtenu que dix points, conséquemment ils ne peuvent plus être les premiers» je préfère employer «...par conséquent...»

Bon, intéressons-nous maintenant à la préposition qui suit «intéressé»; dites- vous: «Je suis intéressé de terminer ce travail rapidement? » Si oui, vous vous trompez, il faut dire: «Je suis intéressé à terminer ce travail...» D'accord?

Je passe très vite sur : «Je voudrais bien que vous introduisiez mon ami lors de la prochaine séance» ce qui est faux, faux, faux! «Je voudrais bien que vous présentiez mon ami...» on peut introduire, c'est-à-dire: faire entrer une personne dans une pièce, faire entrer un bouchon dans une bouteille, on peut introduire des marchandises en fraude, introduire des réformes; on peut aussi dire qu'une personne est bien introduite parmi les conservateurs, par exemple: mais lorsqu'on fait connaître une personne ou une chose à quelqu'un, on la lui présente. On présente Monsieur X à Mademoiselle Y; on présente un nouveau film, un nouvel acteur, un nouveau spectacle télévisé. Verrons-nous un jour disparaître l'usage de ce déplorable anglicisme? En attendant, cherchons à faire disparaître la forme réfléchie du verbe «objecter»; ne disons pas «Je m'objecte à ce qu'il soit élu» cette forme n'existe pas! Je peux objecter, c'est-à-dire opposer des objections à une opinion, répondre en opposant une preuve contraire mais je ne peux pas objecter.

Lorsque vous êtes enrhumé, vous employez peut-être un mot très ancien, puisqu'il vient du XIIIe siècle, c'est «enchifrener» formé de en-chief (la tête) et frener (resserrer); vous pouvez donc dire encore: «Je suis tout enchifrené avec ces changements de température» mais il est possible qu'un certain nombre de personnes ne vous comprenne pas. En revanche, faites attention de bien dire: en-chi-fre-ner et pas en-fri-che-ner ou en-chi-fer-ner comme on l'entend parfois. Attention à une autre erreur fréquente, lorsque vous voulez voir quelqu'un, ne dites pas: «Je ferai contact avec lui» mais «Je prendrai contact avec lui»; on ne fait pas contact, on prend contact. Terminons notre promenade dans la Galerie des Erreurs en signalant enfin que même la politesse la plus raffinée ne nous autorise pas à dire: «J'espère que ces livres sauront vous plaire» ou «Je souhaite que ces roses sachent vous plaire». Aucun objet ne peut savoir; il n'y a que les gens qui sachent... et encore... s'ils veulent bien apprendre! Non, il faut dire: «J'espère que ces livres (ou ces roses) vous plairont».

LIVRES



Network main basse sur la T.V.

Les Editions Select, 176. pages, Sam Hedrin.

Network: mot magique, intraduisible en français. Le réseau? La chaîne de télévision? Mais aussi la mafia, le racket.

Network? C'est l'ascension et la chute d'un homme - Howard Beale - le présentateur-vedette de la télévision américaine, à la fois Jacques Martin et Guy Lux, Pierre Dumayet et Bernard Pivot, Léon Zitrone et Philippe Bouvard, Pierre Tchernia et Michel Drucker. C'est Monsieur Télévision.

Ou plutôt l'Ex-Monsieur T.V. Un homme de 58 ans. Usé, fini, qui ne «fait» plus que 3% du taux d'écoute.

Et quand le grand patron de la chaîne de télévision l'informe qu'il est vidé, liquidé, Howard Beale n'est pas surpris. Ce soir-là, le futur chômeur, le «has been», annonce tranquillement: «Mesdames, messieurs, je voudrais vous dire que je cesserai de vous présenter ce journal dans deux semaines, à cause d'un sondage défavorable. Et, comme cette émission était toute ma vie, j'ai décidé de me suicider. Je vais me faire sauter la cervelle ici, sur ce plateau, mercredi prochain.»

«Film sensationnel sur un scénario sensationnel, NETWORK totalise dix nominations aux Oscars. On le propose pour l'Oscar du meilleur film, l'Oscar de la meilleure actrice (Faye Dunaway), du meilleur acteur (Peter Finch), et bien d'autres encore.» (France-Soir, 1er mars 1977).

Réalisé par Sidney Lumet sur un scénario de Paddy Chayefsky, «Network» est un film MGM produit par Howard Gottfried et distribué par les Artistes Associés. Il est interprété par Faye Dunaway, William Holden, Peter Finch, Robert Duvall.

Le Tapir

Les Editions Select, 323 pages, Jean-Pierre Bastid et Michel Martens

Le même jour, à la même heure, dans cinq grandes villes d'Europe, cinq enlèvements ont lieu. Tous ont pour victimes de très proches parents de magnats de l'industrie pétrochimique.

Pourquoi ces enlèvements? Et qui en sont les véritables responsables?

Des truands? Des truands au service de groupements terroristes? Des truands au service de groupements terroristes manipulés par une certaine police, elle-même au service d'intérêts d'états rivaux?

Et ainsi de suite...

Un homme doit, pour son salut, remonter cette filière. Une quête en forme de partie d'échecs, où, à la façon du cavalier, la route droite lui sera interdite. Une route qui mène à la découverte du tapir.

Cartes professionnelles et d'affaires

Hair Dimension Ltd.



10012A Jasper Avenue
Edmonton, Alberta T5J 1R7
(403) 424-7484
Cécile Allard

Benoiton & Associés

Comptabilité - Impôt
Imperial Lumber Building 202, 10018 - 105e Rue
Edmonton, Alta. **Tel: 424-6301**
Grande Prairie 201, 100029A - 100 ave. **Tel: 532-3587**
Dawson Creek, C.B. 1130 - 102 ave. **Tel: 782-2840**

HUTTON Upholstering

Housses de toutes sortes
Réparations de tentes et auvents
Estimés gratuits
10542 - 96e Rue
Tel: 424-6611

PAUL J. LORIEAU
Tel: 439-5094
OPTICAL PRESCRIPTION
College Plaza,
8217 - 112e Rue

Léo Ayotte Agencies Ltd.

Rep: LEO AYOTTE
Assurances générales. Automobiles. maisons. etc.
EDIFICE LA SURVIVANCE 10008 - 109e Rue
Edmonton Bur: 422-2912 Res: 455-1833

Home Real Estate
& Development Corp. Ltd.



Huguette Croteau
REALTY WORLD
10029 - 167 Street, Edmonton, Alberta T5P 4A7
Bus. (403) 483-1133 Res. (403) 487-6063

Voyages PRESTIGE Travel



10008 - 109e rue Edmonton, Canada T5J 1M5
SUZANNE DALZIEL
Tel: 424-6792 424-6774

La Société LEBLOND KOCH

ARCHITECTES
Calgary, Alberta T2G 0K0
264-3980

PIERRE C. LESAGE

Conseiller économique

CONSEIL ALBERTAIN DE LA COOPERATION
10014 - 109 RUE, EDMONTON, ALBERTA T5J 1M4
Telephone: (403) 423-7889

Durocher Flaman Arès & Manning

5ième étage, 10355 Avenue Jasper
Edmonton, Alberta 420-6850

Nous inaugurons cette semaine une campagne visant à regrouper le plus grand nombre de commerçants, de professionnels, de femmes et d'hommes d'affaires de toutes les régions de la province.

Déjà cette page est presque remplie en l'espace de quelques jours. Nous estimons qu'il y a assez de francophones dans le monde des affaires pour remplir au moins 5 pages.

Pour faire partie de cet annuaire, vous n'avez qu'à remplir le formulaire ci-dessous et nous le retourner avec 2 exemplaires de votre carte d'affaires.



Déry Piano Service

Accordeur de Pianos
11309 - 125 Rue,
Edmonton, Alberta T5M 0M8
Tel: (403) 454-5733

NISCAN IMPORTS LTD.

Direct importers & distributors

10271 - 97 Street
Bus: 429-0287
Res: 456-0118
M. LALANI
President

Dr Robert C. Joly

CHIRURGIEN DENTISTE
501 Baker Centre, 10025 - 106 Rue
Edmonton, Alberta
Tél: 429-4211

Dr R. D. Breault
Dr R. L. Dunnigan

DENTISTES
Strathcona Medical Dental Bldg.
Piece 302, 8225 - 105e Rue, Tel: 439-3797

Dr Paul Hervieux

Edifice Glenora Professional
10204 - 125e Rue Bur: 452-2266 Rés: 454-3406

MA CARTE DAFFAIRES
Par la présente, je ——————————
m'engage à publier dans LE FRANCO pendant——3 mois——6 mois——un an, une carte d'affaires sur une base hebdomadaire au coût de ——100 dollars pour 3 mois, ——180 dollars pour 6 mois, ——340 dollars pour un an.

Je voudrais commencer la publication de ma carte d'affaires à partir de l'édition du ——————————1980.

LE CARREFOUR

LIVRES, DISQUES, JEUX
CARTES DE SOUHAITS
EN FRANÇAIS

EDMONTON-NORD
10014 - 109e Rue
Tél: 428-9202

BONNYVILLE
Centre culturel de l'ACFA
Tél: 826-5275

LETHBRIDGE
402 - 8e Rue Sud
Tél: 328-8506

CALGARY
App. 102, 1809 - 5e Rue S.O.
Tél: 262-7074

SAINT-PAUL
4919 - 50e Avenue
Tél: 645-4800

PLAMONDON
C.P. 252
Tél: 798-3896

RED DEER
Empire Bldg., 4909 - 48e Rue
Tél: 347-7356

MORINVILLE-LEGAL
C.P. 507, Legal
Tél: 961-3665

FAHLER
C.P. 718
Tél: 837-2026

RICHARD ASSELIN
Allstate
Senior Account Agent
Simpsons-Sears, 82 Avenue & 83 Street
Bonnie Doon Shopping Center
Edmonton, Alberta T6C 0Y6
Tél (403) 465-0661



Chateau de Versailles
Tailleurs
Vêtements sur mesure
Réparations prix raisonnables
G. & S. Kassis,
Designers
Room 278, Kingsway Garden Mall
Phone 477-7165

ANDREE FARAHIAN-MASEK
astrologue
617 - 15e Ave. S.O.
Calgary, Alta. T2R 0R4

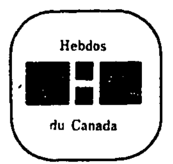


Belland & Dunkin Optical Ltd.
10754 avenue Jasper, Edmonton, Alberta
Tél: 426-5354

INLAND ADVERTISING & PROMOTIONS LTD.
Tel: 465-0879 Telex: 037-2044
Calendriers, Plumes, Macarons
et autres articles publicitaires
9366 - 49 Rue, Edmonton, Alberta
DANIEL NADON, President

KING & COMPANY
COMPTABLES AGREES
Hector R.
THERRIEN C.A.
442 Birks Building
10113 - 104 St. Edmonton, Alta
T5J 1A1
Bus: 424-8121

ROBERT W. AGARD
AVOCAT & NOTAIRE
AGARD & COMPANY Tél: 426-6294
1313 IMPERIAL OIL BLDG.
10025 Jasper Avenue T5J 2X9





High Level · Fort McMurray · Rivière-la-Paix · Bonnyville · Edmonton · St. Paul · Hinton · Red Deer · Calgary · Medicine Hat · Lethbridge

Le seul journal de langue française en Alberta

The only French language newspaper in Alberta

PUBLISHED FRIDAY

EFFECTIVE 1 FEB/1980

PUBLIE LE VENDREDI

EN VIGUEUR 1 FEV/1980

CARTE DE TARIF — RATE CARD

Tous les contrats devront être honorés jusqu'à l'expiration.

All contracts must be honored till expiry date.

		1 page	1/2 page	1/4 page	gen.
1.	Provincial	$ 300.00	180.00	90.00	.30
2.	National	300.00	180.00	90.00	.30
3.	Fédéral/Federal	300.00	180.00	90.00	.30
4.	Politique/Political	300.00	180.00	90.00	.30
5.	Avis légaux/Legal notices	300.00	180.00	90.00	.30
6.	Local	300.00	180.00	90.00	.30

Note: Tous les organismes bénévoles à buts non-lucratifs bénéficient d'une réduction de 20%.

7. Traduction / Translation — .10 le mot / a word
8. Couleur / Colour — 75.00
9. Position spéciale / Special position — 30% de plus / more
   "Gratuit pour contrat de 6 mois ou annuel"
   "No charge for annual or 6 month contract"
10. Screen — 7.50 chaque / each
11. Photos — 5.00 chaque / each
12. Carte d'affaire / Business card — 30.00 par mois / per month
13. Petites annonces / Classified — - gratuit pour tout abonné / free to all subscribers; - 5.00 pour 20 mots / for 20 words pour les non-abonnés / for non-subscribers
14. Date limite / Deadline — Vendredi midi / Friday noon
15. Largeur de colonne / Width of column — 11 1/2 EMS
16. Hauteur de la colonne / Depth of column — 200 lignes / 200 lines
17. Colonnes par page / Columns per page — 6
18. Format / page size — 1 page — 200 x 6 = 1200 lignes / lines
19. Abonnements / Subscription rates
    Canada: 1 an/year ..... 12.00; 2 ans/years ... 20.00
    A l'étranger / Foreign: Etats-Unis/U.S. ..... 15.00; Autres/Other 15.00
20. Insertions — 75.00 / 1,000
21. Réduction substantielle pour des contrats de fréquence
    Substantial discount on frequency contracts

---

1. Circulation du FRANCO-ALBERTAIN: de Lethbridge à Fort McMurray jusqu'aux limites de la Colombie Britannique et de la Saskatchewan
2. Distribution: 15,000 lecteurs
3. Nombre de pages par numéro: minimum: 24, aucun maximum
4. Saviez-vous . . .
   qu'il y a 46,500 francophones en Alberta
   qu'il y a 81,000 personnes bilingues (francophones et anglophones) résidant dans la province
   que "LE FRANCO ALBERTAIN" est le seul journal de langue française dans toute la province
   que les Albertains dépensent approximativement $5,786,000,000/année au détail

1. Points of Distribution: from Lethbridge to Fort McMurray, to the limits of British Columbia and Saskatchewan
2. Circulation: 15,000 readers
3. Number of pages per issue: minimum: 24, no maximum
4. Did you know . . .
   that there are 46,500 Francophones in Alberta
   that there are 81,000 bilinguals (French and English) residing in the province
   that "LE FRANCO-ALBERTAIN" is the only French language newspaper in the whole province
   that the Albertans spend approximately $5,786,000,000/year, in retail

Conditions de vente:

L'annonceur accepte le fait que LE FRANCO-ALBERTAIN n'est responsable des dommages dûs à une erreur dans la publicité que dans la limite du montant payé pour l'espace occupé par cette publicité, quelles que soient la nature et l'origine de l'erreur.

De même, en cas de non-insertion d'une annonce, la responsabilité du FRANCO- ALBERTAIN est limitée au montant payé pour la publication de cette annonce.

L'annonceur devra régler dans les plus brefs délais les factures qui lui seront envoyées. Après le trente et unième jour, un intérêt de 2 pour cent par mois sera compté sur tout montant dû.

(Commission des Agences: 15 pour cent)

Condition of sale:

The advertiser agrees that «LE FRANCO-ALBERTAIN» shall not be liable for damage arising out of errors in advertisements beyond the amount paid for the space actually occupied by the portion of the advertisement in which the error occurred whether such error is due to the negligence of its servants or otherwise and there shall be no liability for non-insertion of any advertisement or advertisements beyond the amount paid for such advertisement.

The advertiser shall pay promptly all accounts rendered to him and in any event shall pay the same not later than the thirty first day of the month following that during which any advertising has been used, interest at the rate of 2 per cent per month will be charged on the overdue balance calculated after the thirty-first day.

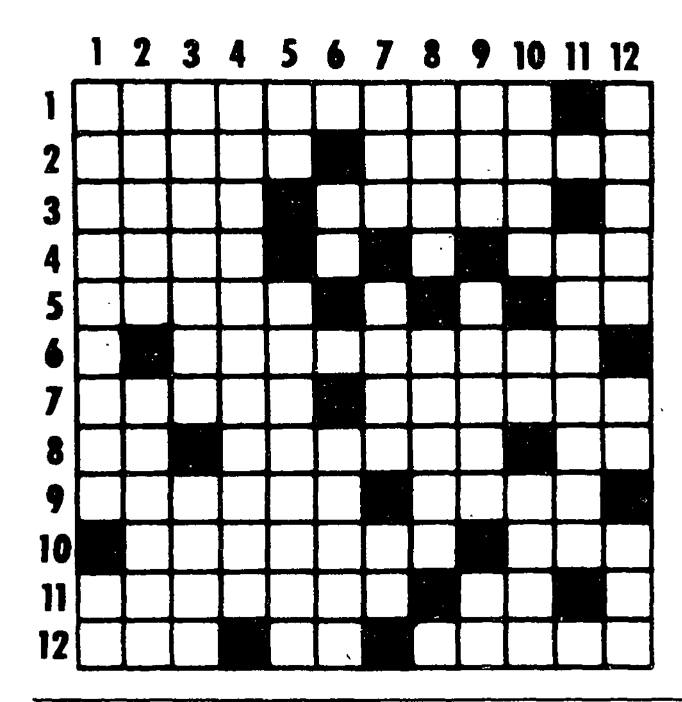
(Agency Commission: 15 per cent)



- Nous offrons des réductions substantielles pour des contrats de fréquence
- Nous mettons à votre disposition (sans frais) un artiste graphiste pour conceptualiser et dessiner votre annonce
- Nous avons deux représentants en publicité pour vous servir: Mme Claire Labrosse, M. Réal Tremblay (403) 423-5672
- Nous acceptons des appels à frais virés

LE FRANCO-ALBERTAIN
6, 10014 - 109e Rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Tél.: 423-5672

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT

1– Echalottes d'Espagne.
2– De bouche. – Souhaité.
3– Nom donné aux partisans du babisme. – Gros pavillon de toile.
4– Nom des runes gaéliques. – Poss.
5– Fille du roi de France, Louis XII. – Dém.
6– Voir confusément.
7– Qui a subi un test. – Chants funèbres chez les Grecs.
8– Lui. – Prén. masc. – Ville de Chaldée.
9– D'une douceur parfide. – Affaiblis.
10– Choses vraies. – Trois fois.
11– Habiller, couvrir, – Poss.
12– Mesure agraire. – En matière de. – Serviteur.

VERTICALEMENT

1– Qui fortifie. – Coups de baguette.
2– Grosse pluie. – Soulever.
3– Maisonnette (pl.). – Came.
4– Propre à servir d'aliment.
5– Moi. – Qui n'a pas de fin.
6– Toi. – Mélangé.
7– Petit poème. – Conduit, – Inf.
8– Qui manque de vitesse. – Déesse de la Beauté.
9– Le levant. – Sauts. – A moi.
10– A lui. – Deux. – Emplacement d'un boucher.
11– Qui est de la nature de l'ocre.
12– Divin sacrifice. – Soeur. – Homme très avare.

HOROSCOPE

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

Distrayez-vous un peu plus, vous avez besoin de renouvellement, votre coeur sera triste sans raison. Sur le plan amical, des discussions débuteront comme un jeu mais peu à peu prendront une ampleur qui vous assombrira.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

Vous allez pouvoir mettre à exécution un projet en compagnie d'une personne qui vous aime profondément. Sur le plan amical, une brouille pour une raison futile est à craindre.



Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

Des heurts sur le plan familial. Si vous avez quelque chose sur le coeur, dites-le, sinon ce silence pourrait empoisonner vos rapports avec vos proches. Pesez et mesurez vos paroles.



Bélier *du 21 mars au 20 avril*

Vous évoluerez vers des idées plus larges et mieux adaptées à notre temps. Vous aimerez discuter avec la personne aimée et vous ressentirez le besoin de vous libérer d'un certain conformisme.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

Le climat sentimental sera au beau fixe et l'affection que l'on vous manifestera sera un baume à vos blessures d'amour-propre. Ne cherchez pas à esquiver certaines responsabilités, mieux vaudra y faire face avec philosophie.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

Prenez garde à ne pas commettre d'erreur d'interprétation au sujet de ce qui se dit et se fait autour de vous. Essayez de deviner les mobiles des autres et faites l'effort de vous mettre à leur place ou à leur portée.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

Les astres feront naître des idées constructives et vous aideront sur le plan intellectuel. C'est le moment de voir si vos activités actuelles ne comportent pas un certain nombre d'erreurs susceptibles d'être corrigées.

Lion *du 23 juillet au 23 août*

Les aspects planétaires stimuleront votre imagination et élèveront votre esprit. Appliquez-vous à juger objectivement et clairement, voyez comment les idées passées au crible d'une critique réaliste.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

Il serait bon de faire le point sur vos activités et votre situation sentimentale. Si vous vous heurtez à certaines difficultés tâchez d'en découvrir l'origine. Ayez toujours quelques projets de rechange.

Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

Belle sentimentalité. Laissez-vous porter par vos élans de tendresse et d'amour, n'hésitez pas à vous pencher sur les problèmes d'un amour heureux. Une chance qui sera caracterisée par une bonne occasion.

Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

Ne vous croyez pas obligé de donner votre opinion sur toute chose. Vous vous sentirez aimé, apprécié, considéré et vos sentiments du côté coeur seront partagés. Au travail, ne rabrouez pas les personnes qui vous entourent.

Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

Vous rencontrerez une personne avec laquelle vous aurez d'agréables échanges intellectuels et l'amour pourrait naitre par la suite. Vous rêverez d'amour anticonformiste mais gare aux déceptions.

SOLUTION DU 8 FEVRIER

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	L	I	B	I	L	E	■	E	P	I	S
2	L	I	B	E	R	A	L	I	T	E	S	■
3	I	B	E	R	I	D	E	■	E	S	S	E
4	M	E	R	■	S	■	E	T	■	A	U	X
5	E	R	E	S	■	V	■	R	E	N	E	E
6	N	A	S	A	L	E	M	E	N	T	■	C
7	T	■	■	L	U	C	I	L	L	E	■	U
8	E	M	E	U	■	U	R	I	E	■	B	T
9	R	O	U	T	E	■	E	N	V	O	Y	E
10	■	N	D	■	S	E	R	G	E	S	■	R
11	I	D	E	E	■	T	A	U	R	E	S	■
12	L	E	S	T	■	C	I	E	■	E	U	T

MOTS CACHES

Acte
ardoises
avancerai
Case
caves
cinquièmement
comparution
consternation
conversations
colis
coups
crosse
crever
Douces
Irritation
item
Mentir
mères
Narration
nonne
noce
Occasions
omis
Perdre
polir
prote
Raout
ravira
rêveries
rides
rire
rongera
rouer
ruades
Sauvas
sieste
sourire
Terne
tous
traverserai
truculence
truites
Urne

SOLUTION DU 8 FEVRIER INSTITUT
10 LETTRES CACHEES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	N	A	S	N	O	I	T	A	S	R	E	V	N	O	C
2	C	C	C	A	S	I	O	N	S	I	B	O	C	O	I
3	I	T	E	M	R	R	E	V	E	R	C	C	N	U	N
4	T	E	R	N	E	E	S	E	R	E	M	S	N	R	Q
5	U	E	C	N	E	L	U	C	U	R	T	R	E	A	U
6	R	S	C	Q	R	I	L	O	F	E	R	D	R	E	I
7	A	N	L	A	R	I	V	A	R	U	A	D	E	S	E
8	F	O	I	A	R	E	G	N	O	R	V	O	O	S	M
9	M	I	S	A	U	V	A	S	T	N	E	U	M	C	E
10	O	T	R	U	I	T	E	S	E	E	R	C	I	R	M
11	C	A	S	E	I	E	T	S	E	I	S	E	S	C	E
12	A	R	D	O	I	S	E	S	R	U	E	S	U	O	N
13	V	R	N	S	E	I	R	E	V	E	R	A	O	U	T
14	E	A	V	A	N	C	E	R	A	I	A	E	T	P	I
15	S	N	O	I	T	A	T	I	R	R	I	D	E	S	R

SAMEDI

SAMEDI 16 FEVRIER

08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 CAPITAINE CAVERNE
09h30 LE CLUB DES CINQ
10h00 HEROS DU SAMEDI
11h00 ALBATOR
Science-fiction. En l'an 2976, Albator a quitté la terre pour parcourir les espaces interplanétaires à bord de son vaisseau spatial baptisé Atlantis. Prod.: ZIV.
11h30 TELEJEANS
12h00 YVETTE GUILBERT
13h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h00 BAGATELLE
15h00 CINE JEUNESSE
Chok et Cher. Film réalisé par Casimir Mergaziev. Dans une région très sauvage de la Russie, deux enfants, Chok et Cher, sont excités par la naissance d'un poulain qui appartient à un autre petit garçon. Un jour, en revenant de l'hôpital, Cher se rend compte que le cheval a disparu. Il part donc à la poursuite du cavalier, avec son ami Galimjam, pour tenter de récupérer le petit cheval (URSS). **Le Violon.**
16h30 UN REGARD S'ARRETE
17h00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
20h30 NOIR SUR BLANC
21h30 LE TEMPS DES AS
Feuilleton dramatique sur l'histoire de l'aviation réalisé par Claude Boissol. Avec Bruno Pradal, Jean-Claude Dauphin et Jacqueline Laurent (2e de 6). Couvert de dettes, l'ingénieur Bechereau réussit de justesse avec la complicité d'Etienne, à soustraire son précieux prototype à l'huissier venu pour le saisir et à le mettre à l'abri dans une petite ferme en pleine campagne. C'est pourquoi Etienne se rend à Paris voir M. Duperdussin. Il embarque ce financier dans un Caudron et lui donne son baptême de l'air.
22h30 TELEJOURNAL
22h45 DERNIERE EDITION
23h00 CINEMA
LES CASSEURS DE GANGS POLICIER REALISE PAR PETER HYAMS, AVEC ELLIOTT GOULD, ROBERT BLAKE, ALLEN GARFIELD, CORNELIA SHARPE ET JOHN LAWRENCE. DEUX INSPECTEURS DE LA BRIGADE DES MOEURS DECIDENT DE S'ATTAQUER AU GRAND CHEF DE LA MAFIA QUI DISPOSE D'ALLIES AU SEIN DE LA GENDARMERIE LOCALE. (USA 73).

DIMANCHE

DIMANCHE 17 FEVRIER

08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 BOUT'CHOU ET CASSE-COU
09h45 LES PELERINS
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 LES GRANDS FLEUVES DU MONDE
12h00 JEUX D'HIVER
Réportage sur les Jeux qui se déroulent à Lake Placid. Richard Garneau, Raymond Lebrun, Gérard Potvin et Serge Arsenault commenteront tour à tour les diverses disciplines. A Montréal: René Lecavalier et Claude Quenneville. Réal.: Jacques Viau et Jean-Claude Houde. Réal.-coord.: Gaston Dagenais.
12h30 TOURNOI PEE WEE
13h35 JEUX D'HIVER
14h30 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
15h30 PROPOS ET CONFIDENCES
16h00 INITIATION A LA MUSIQUE
16h30 AUX FRONTIERES DU CONNU
17h00 SECOND REGARD
Magazine de l'actualité religieuse. Anim.: Myra Cree. Réal.: Jean Charbonneau.
18h00 HEBDO DIMANCHE
HEBDO-DIMANCHE
Magazine d'information. Anim.: Jean Ducharme. Chef de pupitre: Robert Nielsen. Réal.: Lise Tremblay-Mons.
19h00 CHEZ DENISE
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça. Show de Patsy Gallant (dern. de 2).
Son dernier rôle. Pièce dramatique de Paul Toupin réalisée par Jean Faucher. L'histoire d'un vieux comédien, terrassé par la maladie, qui effectue enfin un retour sur lui-même et s'interroge sur son destin. Nous vivrons avec lui ses triomphes et ses angoisses, le trac inévitable et son comportement face au public. Avec François Rozet, Marcel Girard, Liliane Jolin, Marie Bégin, Georges Groulx, Carole Séguin, Gérard Paradis et plusieurs autres.
22h30 TELEJOURNAL
22h45 DERNIERE EDITION
23h00 CINE CLUB
Telle est la vie. Film réalisé par Karel Junghans, avec Vera Baranovskajo et Teodor Pistek. Dans la région de Prague, une pauvre blanchisseuse fait vivre toute sa famille de son maigre salaire (Tch. 1929).

LUNDI

LUNDI 18 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES ORALIENS
09h30 ANIMAGERIE
09h45 UNE FENETRE DANS MA TETE
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Monique et Michèle Mercure. Bricolage: le jardin terminé, décorer, égayer et offrir les pots. Cuisine: ketchup aux fruits et confiture aux fruits secs. Musique: Jean Sauvageau. Réal.: Michel Beaudet. Prod.: Interimage.
11h30 WICKIE
12h00 UN ANIMAL DES ANIMAUX
12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Ed Desrosiers, Pascal Normand, Lucie St-Louis et Louise Kevy. Anim.: Catherine Barrette et Robert Maltais. Dir. mus.: Yvan Landry. Réal.: André Morin. Coord.: Henriette Grenier.
13h30 TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
De Rouyn. «Fermetures de mines à Malartic». Plusieurs de ces travailleurs avaient planifié leur retraite, d'autres pas. Qu'advient-il de tous ces gens? Anim.: Martine Besner-Fortin. Rech.: Nicole Berthiaume. Réal.: Pierre Duval.
15h30 L'ILE AU TRESOR
Aventures de Wolfgang Liebeneiner. Avec Michael Ande, Dante Maggio, Jacques Dacqmine, Georges Riquier et Jacques Godin. «L'Habitant de l'île». Au cours de sa fugue sur l'île, Jim découvre un pauvre hère que ses compagnons avaient abandonné là trois ans auparavant. L'homme fait à Jim quelques révélations.
16h00 BOBINO
16h30 SIOCNARF
17h00 LA FEMME BIONIQUE
18h00 CE SOIR
19h00 ACONTREPOIDS
19h30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
20h00 ELECTIONS FEDERALES 80
24h20 CARCAJOU ET LE PERIL BLANC
Documentaire canadien réalisé par Arthur Lamothe. Narr.: Gaétan Barrette. Interprètes: Marcel Jourdain et Mathieu André. «Etranger dans son propre pays» (dern. de 4). Chronique indienne retraçant l'origine de Sept-Iles ainsi que la lente mais évidente dépossession des richesses naturelles des Indiens au profit des grandes multinationales.

MARDI

MARDI 19 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 VIRGINIE
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 LES ENFANTS DU 47 A
12h00 PAPA, CHER PAPA
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
SMIC, SMAC, SMOC. COMEDIE REALISEE PAR CLAUDE LELOUCH, AVEC CATHERINE ALLEGRET, JEAN COLLOMB, CHARLES GERARD ET FRANCIS LAI. TROIS OUVRIERS DES CHANTIERS NAVALS SONT LIES D'AMITIE. LORSQUE L'UN D'EUX SE MARIE, SES DEUX COPAINS LUI ORGANISENT UNE FETE. ILS RETIENNENT LES SERVICES D'UN ACCORDEONISTE AVEUGLE PUIS EMPRUNTENT UNE VOITURE POUR UNE BALADE. ILS FONT CONNAISSANCE AVEC LE MONDE DES RICHES ET PRENNENT UN DINER DANS UN GRAND RESTAURANT. (FR. 71).
16h00 BOBINO
16h30 MORDICUS
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 TES FILLES ET MES GARCONS
18h00 CE SOIR
19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20h00 RACE DE MONDE
20h30 JAMAIS DEUX SANS TOI
21h00 TELEMAG
22h00 L'AGE DE L'ENERGIE
22h30 TELEJOURNAL
23h10 DERNIERE EDITION
23h20 JEUX D'HIVER
24h15 RENCONTRES
24h45 CINEMA
OURAGAN SUR LE CAINE. DRAME REALISE PAR EDWARD DMYTRYK AVEC HUMPHREY BOGART, JOSE FERRER ET VAN JOHNSON. DES OFFICIERS DE LA MARINE AMERICAINE, SONT SOUMIS A UN COMMANDANT DONT LE COMPORTEMENT EST POUR LE MOINS BIZARRE. AU COURS D'UN OURAGAN, CONVAINCU QUE LE CAINE EST EN DANGER ET QUE LE COMMANDANT N'EST PAS EN POSSESSION DE TOUTES SES FACULTES, SON SECOND LE RELEVE DE SES FONCTIONS. IL EST ULTERIEUREMENT ACCUSE DE MUTINERIE. (USA 53).

MERCREDI

MERCREDI 20 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EVANGILE EN PAPIER
09h30 ANIMAGERIE
09h45 TAM TAM
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Monique et Michèle Mercure. Bricolage: comment prendre soin de sa collection de coquillages.
11h30 MADAME ET SON FANTOME
12h00 ERREURS JUDICIAIRES
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Inv.: groupe de l'Association québécoise pour la défense des retraités. Information: l'insomnie, avec le Dr Jacques Montplaisir. Activité: collection de théières, avec M. Gendron. Anim.: Pierre Paquette. Rech.: Monique Lalande, Lucie Lépine, Jean-Rock Roy et Daniel Simard. Dir. mus.: Herbert Ruff. Réal.: Gilles Derome et André Groulx.
16h00 BOBINO
16h30 NIC ET PIC
17h00 COSMOS 1999
18h00 CE SOIR
19h00 SOIS PRET
EMISSION SPECIALE DIFFUSEE A L'OCCASION DE LA DEMAINE DES SCOUTS. (18 AU 22 FEVRIER)
19h30 WINSTON MCQUADE RECOIT
20h30 TELEMAG
21h30 BEST SELLERS
L'Aigle et le vautour. Adaptation française de «Once an Eagle» d'Anton Myer. Avec Sam Elliott, Darlene Carr, Glenn Ford et Andy champs de bataille (8e de 9).. Sam combat en Nouvelle Guinée. Son expérience vécue en Chine lui est précieuse. Son fils se bat en Angleterre en tant que mitrailleur dans un bombardier. Tommy n'a pas pardonné à Sam d'avoir laissé leur fils s'enrôler et ne répond pas à ses lettres.
22h00 SCIENCE REALITE
22h30 TELEJOURNAL NATIONAL
23h10 DERNIERE EDITION
23h20 JEUX D'HIVER
24h20 CINEMA
FEMMES ENTRE ELLES. DRAME REALISE PAR MICHELANGELO ANTONIONI, AVEC ELEONORA ROSSI DRAGO, GABRIELLE FERZETTI ET VALENTINA CORTESE. LA VIE DE QUELQUES FEMMES DE LA BOURGOISIE ITALIENNE POUR LA PLUPART DESOEUVREES. CONVERSATIONS FUTILES, GRANDES OU FAUSSES PASSIONS, L'ENNUI ET LE DESESPOIR QUI NAISSENT DE LA SOLITUDE. (ITAL. 55).

JEUDI

JEUDI 21 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES ORALIENS
09h30 ANIMAGERIE
09h45 LES OUFS
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Benoit Marleau. Inv.: Monsieur Bricole. André Daveluy nous raconte comment on devient bricoleur et nous refile quelques tuyaux.
11h30 MONSIEUR ROSEE
12h00 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
Pas d'escale pour le Vol 6 (The Doomsday Flight). Suspence réalisé par William Graham, avec Jack Lord, Edmond O'Brien, Katherine Crawford, John Saxon et Van Johnson. Les autorités d'un aéroport apprennent par téléphone qu'une bombe anéroïde a été placée à bord du Vol 6 en route vers New-York. Le responsable consentira à dévoiler la cachette contre la remise de \$100 000. La bombe doit éclater dès l'amorce de descente (USA).
16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 NANNY
18h00 CE SOIR
19h00 PROPULSION CTF
19h30 DU TAC AU TAC
20h00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
20h30 LES GRANDS FILMS
LE CLAN DES IRREDUCTIBLES. DRAME REALISE ET INTERPRETE PAR PAUL NEWMAN, AVEC HENRY FONDA, MICHAEL SARRAZIN, LEE REMICK ET RICHARD JAECKEL. LA FAMILLE STAMPER, DERNIER ILOT DE RESISTANCE DANS LA GREVE DES BUCHERONS SEVISSANT EN OREGON, REUSSIT A FAIRE FLOTTER SON TRAIN DE BOIS JUSQU'AU MOULIN. (USA 71).
22h30 TELEJOURNAL
23h10 DERNIERE EDITION
23h20 JEUX D'HIVER
24h15 CINEMA
MC CLOUD. ENLEVER LE BOEUF. POLICIER REALISE PAR ROBERT DAY, AVEC DENNIS WEAVER, J.D. CANNON, JOHN DENVER ET ED AMES. UNE HISTOIRE DE VIANDE AVARIEE QUI A CAUSE LA MORT DE CINQ NEW-YORKAIS CONDUIT MC CLOUD DANS UNE PETITE VILLE DU COLORADO NOMMEE TWIN FORKS. IL S'Y HEURTE A L'HOSTILITE DU SHERIF ET DES GROSSISTES LOCAUX. (USA 75).

VENDREDI

VENDREDI 22 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 CONTES DE LA RIVE
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 MOI AUSSI JE PARLE FRANCAIS
11h30 GASPARD ET LES FANTOMES
12h00 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LES ATELIERS
15h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
16h00 BOBINO
16h30 LES HERITIERS
17h00 LE COEUR AU VENTRE
Feuilleton réalisé par Robert Mazoyer. Scénario et dialogues: Jean-Pierre Petrolacci. Avec Guy Marchand, Sylvain Joubert, François Leccia et Sylvie Fennec. Philippe Morand invite son ami Roger Konacker à visiter ses parents dans le Midi. Une idylle se dessine entre Catherine Morand et Roger. Pendant ce temps, Nino Ceretti file un mauvais coton. Sa femme refuse toujours de reprendre la vie commune. Il se console dans l'alcool.
18h00 CE SOIR
19h00 HEBDO SPORTS
19h30 GENIES EN HERBE
20h00 FREDERIC
20h30 HORS SERIES
Gaston Phébus (Le Lion des Pyrénées). D'après l'oeuvre de Myriam et Gaston de Béarn. Réal.: Bernard Borderie. Avec Jean Faubert et Dora Doll. 4e époque: Une longue période d'humiliation commence pour Agnès de Navarre, Gaston s'étourdit avec de nombreuses filles et part souvent en campagne militaire.
21h30 CONSOMMATEURS PLUS
22h30 TELEJOURNAL
23h10 DERNIERE EDITION
23h20 JEUX D'HIVER
24h15 CINEMA
L'INCORRIGIBLE. COMEDIE REALISEE PAR PHILIPPE DE BROCA, AVEC JEAN-PAUL BELMONDO, GENEVIEVE BUJOLD ET CHARLES GERARD. A PEINE SORTI DE PRISON, UN HOMME SE LANCE A NOUVEAU DANS L'ESCROQUERIE. L'ASSISTANTE SOCIALE EN CHARGE DE SON DOSSIER, EST LA FILLE D'UN CONSERVATEUR DE MUSEE. L'EX-DETENU ET DEUX DE SES AMIS DECIDENT DE VOLER UN TABLEAU. (FR. 76).

NOUS SOMMES LES VEDETTES DE

Génies en herbe

Tous les vendredis à 19h30

le 8 février
St-Mary contre
Bonnyville

le 15 février
Falher contre
Austin O'Brien

le 22 février
Harry Ainlay contre
Archbishop O'Leary

le 29 février
St-Francis Xavier contre
J.H. Picard

CBXFT
LA TELEVISION FRANCAISE EN ALBERTA

Élections 1980

Ici Radio-Canada

Programme
de la télévision

Semaine du 16
au 22 février 1980

Volume 14
numéro 8

Supplément de : La Voix Acadienne, Le Courrier, L'Evangéline, Le Droit, Bonjour Chez-Nous, Le Rempart, Le Nord, Le Voyageur, Franco-Tem, Le Carillon, Le Journal de Cornwall, Le Toronto Express, La Liberté, L'Eau Vive, Le Franco-Albertain, Le Soleil de Colombie.
FEVRIER 1980

ZOOM
SUR LES ELECTIONS '80

Manifeste électoral

À cette époque de crise énergétique le Canada a besoin de notre énergie. Elle est unique et non-renouvelable !

Introduction

L'exploitation massive des ressources naturelles qui a conduit à la crise énergétique débattue au cours de la présente campagne électorale a introduit, dans les communautés du Canada, des systèmes économiques, des méthodes de production, des habitudes de consommation et des formes d'organisation du travail qui ont contribué à réduire l'originalité de ces communautés. Les francophones vivant dans les provinces à majorité anglaise ont été parmi les plus durement frappés.

Cette originalité, qui est tissée des mille et une caractéristiques propres à chaque collectivité, constitue pourtant une source de diversité enrichissante pour l'évolution saine et distincte de la pensée sociale, politique et économique du Canada et la capacité de notre pays de trouver des solutions innovatrices aux grands problèmes du jour.

A cette heure critique, donc, où le Canada est confronté aux crises économique et énergétique mondiales et à leurs dangereuses répercussions diplomatiques, nous croyons qu'il serait inquiétant que le gouvernement central ne mette tout en oeuvre pour assurer le maintien et l'essor de tout ce qui peut contribuer à résoudre les problèmes de la nation.

En ce sens, il nous apparaît **que les francophones hors Québec constituent une source d'énergie vitale. Le mouvement initié par la F.F.H.Q. vers un pouvoir d'initiative des communautés s'inscrit, en effet, au premier plan des tentatives mises de l'avant par des Canadiens pour faire face aux grands problèmes avec des solutions à dimension humaine.**

Quel est le rapport entre les problèmes mondiaux et les préoccupations des francophones hors Québec?

Crise énergétique et crise économique ne font qu'un. Elles sont les manifestations dramatiques d'une réalité à laquelle font face les nations socialistes tout comme les nations capitalistes : la crise de croissance, le gigantisme, que dénonçait, en 1972, le Club de Rome dont l'un des membres les plus convaincants fut Pierre-Elliott Trudeau.

Dans son rapport "Les limites à la croissance", le Club de Rome faisait état de la nécessité urgente de redéfinir les méthodes de production et de freiner la consommation des ressources non-renouvelables, sans quoi l'humanité se dirigerait inévitablement vers des catastrophes de dimension incontrôlable.

Les spécialistes en économie politique ont jugé sévèrement les solutions apportées par le Club de Rome et leur effet possible sur l'avenir. Tout de même, nous en retenons ceci : **l'époque du gigantisme et du gaspillage des ressources irremplaçables doit être définitivement discontinuée.**

Qu'en pense aujourd'hui Pierre-Elliott Trudeau?

Et Joe Clark?

Et Ed Broadbent?

D'année en année, plus de gens acceptent les théories économiques qui se fondent sur une organisation du travail et de la production qui soit en harmonie avec l'environnement, avec les communautés et avec les besoins réels de l'être humain. On s'interroge quant aux aspects multiples du développement futur : énergie solaire ou nucléaire? Engrais naturels ou engrais à base d'importations pétrolières? On questionne l'organisation impersonnelle du travail qui nie les talents et les capacités individuelles et collectives. On recherche les moyens qui permettront aux travailleurs de s'épanouir par leur travail. Tout comme l'a fait le Club de Rome dans ses travaux sur les "Dilemmes de l'humanité", Schumacher avec "Small is Beautiful", Illich avec "La convivialité" et combien d'autres, l'on cherche à trouver le lien entre les forces du passé et du présent et un avenir qui présente des défis superbes à l'humanité.

Le défi d'avenir des francophones hors Québec

C'est dans cette ligne de pensée que s'inscrit le mouvement lancé par la F.F.H.Q. vers un plus grand contrôle des institutions par les communautés francophones hors Québec.

A titre de groupe de pression représentant ces francophones, la F.F.H.Q. demande :

Quelles formes de développement favoriseront nos communautés?

Quels modes d'organisation du travail avantageront la culture qui nous est propre et la langue qui nous distingue?

Comment pouvons-nous adapter l'activité économique aux projets culturels de notre collectivité?

Comment pouvons-nous garder nos communautés tout en nous adaptant aux réalités économiques de demain?

La crise de croissance ayant contribué à réveiller les minorités du monde entier, où se situent les francophones hors Québec face aux autres minorités et face à la crise?

De quelle aide avons-nous besoin de la part des gouvernements, des entreprises privées, des secteurs coopératifs et bancaires pour atteindre nos objectifs?

Quelle est la volonté de ces gouvernements, entreprises et autres institutions de reconnaître en nous une force et une source de diversité essentielles au renouvellement de la pensée politique canadienne? Et en ce sens, quelles sont leurs responsabilités?

Un problème ou une solution?

La F.F.H.Q. défend les intérêts des siens sans se leurrer. Aussi en tout temps, elle cherche des solutions démocratiques qui respectent les besoins de tous les citoyens. Ainsi, lorsque la F.F.H.Q. demande l'appui des gouvernements pour ses projets d'avenir, elle veut faire partie de la solution aux problèmes nationaux et mondiaux et se montre solidaire d'autres groupes qui offrent aussi des solutions. Pourquoi alors, le gouvernement central nous perçoit-il comme un problème?

LES SOLUTIONS

1. Une nouvelle Constitution

Tout d'abord, la F.F.H.Q. propose au Canada d'adopter une Constitution réaliste et moderne, qui encouragera, par des clauses précises, l'épanouissement des francophones hors Québec, et qui garantira leur droit à un pouvoir d'initiative permettant aux communautés de reprendre le contrôle sur les institutions de leur choix.

A ce sujet, voici les positions les plus récentes des grands partis :

PARTI CONSERVATEUR : JOE CLARK

Déclaration

Premièrement, le Parti progressiste-conservateur s'est engagé à garantir la protection et l'épanouissement des collectivités minoritaires parlant l'une ou l'autre des langues officielles du Canada et saisit très bien toute la gravité des problèmes auxquels elles font face actuellement.

Elections 1979

Dans les faits

Le Parti Conservateur refuse, jusqu'à ce jour, d'accepter le principe des deux peuples fondateurs. De plus, son engagement à "garantir la protection et l'épanouissement des collectivités minoritaires" exclu toute intention d'exercer de véritables pressions sur les gouvernements provinciaux. On n'a qu'à se souvenir que contrairement à ce que prétend M. Clark, il est le seul leader national à avoir refusé d'intervenir dans la crise scolaire de Penetanguishene (Ontario).

Déclaration

Deuxièmement, un gouvernement progressiste-conservateur prévoit la création d'un mécanisme mutuellement satisfaisant dans le cadre duquel les représentants de groupes minoritaires tels que la F.F.H.Q. pourraient participer, à titre consultatif, à l'élaboration des politiques fédérales qui les touchent.

Elections 1979

(Suite p. 2)

(suite de la page 1)

Un problème ou une solution?

Dans les faits
Une entente est en voie d'être conclue entre le gouvernement et la F.F.H.Q. La Commission conjointe comprendrait, entre autres, le Ministre d'Etat au développement économique, ainsi que des sous-ministres représentant les ministères à vocation économique et sociale.

Déclaration
Troisièmement, le Parti progressiste-conservateur s'est engagé à collaborer avec les gouvernements provinciaux en vue de garantir les droits linguistiques des minorités. Le Parti PC croit que ce serait une erreur d'abolir les garanties actuellement prévues dans la Constitution protégeant les minorités linguistiques (comme celles que renferme l'article 133 de l'A.A.N.B.). Le Parti PC estime que la protection constitutionnelle accordée aux groupes linguistiques minoritaires dans les secteurs de compétence provinciale, comme l'éducation, ne peut être obtenue que par l'assentiment et la collaboration des provinces. Il serait inutile d'imposer une solution fédérale unilatérale au problème.

Elections 1979

Dans les faits
Lors de la dernière réunion du comité fédéral-provincial permanent sur la révision constitutionnelle, le ministre responsable des Relations fédérales-provinciales, M. William Jarvis, a proposé aux provinces d'inscrire dans la Constitution canadienne des garanties linguistiques pour les minorités. Toutefois, de son propre dire, M. Jarvis n'a voulu que provoquer une discussion, évitant ainsi d'exercer des pressions qui intimideraient les provinces. Les garanties en question ne s'appliqueraient qu'aux institutions publiques non-reliées au monde de l'éducation. Il n'a pas été question de droits collectifs.

Déclaration
Je crois que le respect des droits des minorités doit être l'une des pierres angulaires du fédéralisme canadien.

Elections 1979

Dans les faits
Le 7 janvier 1980, Joe Clark met fin à son silence quasi-total sur la question constitutionnelle et annonce son intention de présenter un projet de réforme dès l'automne prochain et de convoquer à ce moment une conférence fédérale-provinciale.
Dans le document intitulé : "Cadre de référence pour le groupe de travail sur le renouvellement de la Fédération" et rédigé par le Sénateur Arthur Tremblay, la F.F.H.Q. constate, tel que prévu, l'absence du principe des deux peuples fondateurs et l'emphase sur le concept imprécis de la "diversité des peuples". Quel sera le principe à la base des engagements du Parti Conservateur?

Quant aux grands principes, la F.F.H.Q. entrevoit une contradiction possible et dangereuse entre le premier qui affirme, entre autres, que : le gouvernement fédéral a la responsabilité première du développement de l'identité canadienne; et le second, qui dit : les communautés, les régions et les provinces qui composent la diversité canadienne sont les premiers artisans de leur développement. Tout en reconnaissant que le document final apportera des précisions, la F.F.H.Q. craint que le parti PC n'évite le rôle de leadership que doit jouer le fédéral. Il ne faudrait pas que le parti PC avance de vagues principes et évite d'affronter la question fondamentale des deux peuples fondateurs et des responsabilités qui en découlent tant pour le gouvernement central que pour les gouvernements provinciaux.

PARTI LIBÉRAL : PIERRE-ELLIOTT TRUDEAU

Déclaration
...Je tiens à répéter que nous nous battons sans relâche pour que les droits des minorités francophones et anglophones soient inscrits dans la constitution et soustraits à l'arbitraire des gouvernements aussi bien fédéral que provinciaux.

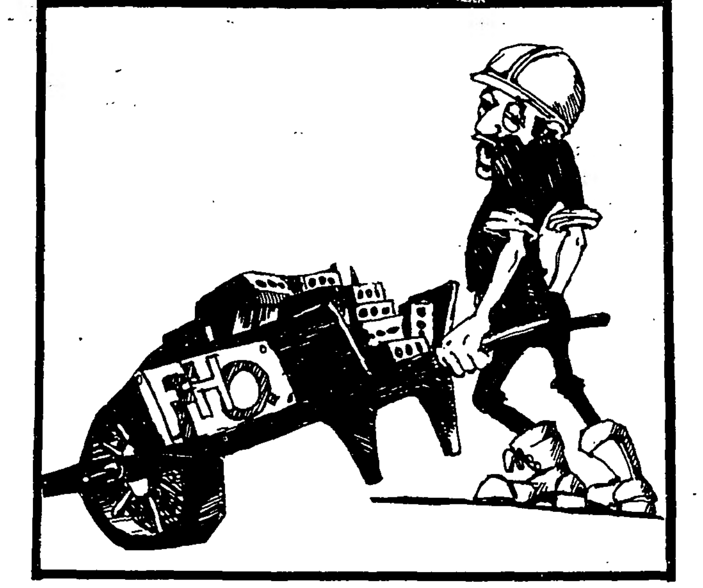
Elections 1979

Dans les faits
Le Parti libéral a l'intention d'inscrire des droits pour les minorités de langues officielles dans la Constitution, mais se limite aux domaines de la langue et de l'éducation. Pas question de droits collectifs tels que le réclame la F.F.H.Q.

Déclaration
Le gouvernement libéral a essayé, à maintes reprises, d'établir les bases d'une consultation permanente avec la F.F.H.Q.

Elections 1979

Dans les faits
Jusqu'à ce jour, le Parti libéral refuse à la F.F.H.Q. une participation directe avec les ministres et sous-ministres dans une commission conjointe chargée de suggérer une politique globale de développement des communautés.



Déclaration
...Le gouvernement fédéral aussi bien que les gouvernements provinciaux doivent agir pour assurer le maintien et l'épanouissement du patrimoine linguistique et culturel des deux communautés de langue officielle.

Elections 1979

Dans les faits
Jusqu'à ce jour, M. Trudeau évite de faire face au problème de l'assimilation par le biais de l'économie ou de secteurs tels l'aménagement du territoire. Il se réfère constamment aux réalisations passées de son parti en matière linguistique et culturelle.

Par ailleurs, plusieurs députés libéraux, y compris leur chef Pierre-Elliott Trudeau, sont intervenus dans la crise scolaire de Penetanguishene (Ontario), confirmant ainsi la volonté du Parti libéral d'exercer des pressions sur les gouvernements provinciaux afin de faire respecter les droits de la minorité.

Pour ce qui est de la présente campagne électorale, Pierre-Elliott Trudeau n'a pas l'intention de discuter de la réforme constitutionnelle.

De plus, rien ne nous indique qu'il changera son approche étroite au problème de l'assimilation.

S'il était réélu, M. Trudeau saurait-il proposer une politique de développement tel que Joe Clark semble vouloir le faire avec la F.F.H.Q.?

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE : ED BROADBENT

Déclaration
Le NPD reconnaît la situation particulière des francophones hors Québec. Les francophones possèdent des droits linguistiques consacrés depuis longtemps par l'histoire. A l'heure actuelle, ils sont sérieusement menacés d'assimilation. Ce problème touche tous les habitants de ce pays peu importe son groupe linguistique ou ethnoculturel.

Elections 1979

Dans les faits
En affirmant que le problème de l'assimilation "touche tous les habitants de ce pays", M. Broadbent adopte la même attitude que la F.F.H.Q. Nous déplorons, toutefois, l'absence d'une politique claire et précise de la part du NPD face à nos positions.

Lors du congrès d'orientation du NPD, en novembre dernier, M. Broadbent s'est engagé à rendre public un projet de fédéralisme renouvelé avant mars prochain, mais n'a donné aucune indication quant à la place qu'il réserve aux communautés de langue officielle.

En 1963, le NPD demandait aux provinces de reconnaître les droits linguistiques de leurs minorités, droits "égaux à ceux des Canadiens anglais du Québec". Depuis, ce fut un silence quasi-total sur la question des francophones hors Québec jusqu'au point où aujourd'hui, la F.F.H.Q. se demande si le NPD ne s'accroche qu'à des principes vides et imprécis.

Déclaration
Le NPD encourage la consultation avec les organismes vraiment représentatifs tels que la Fédération des francophones hors Québec qui parle au nom des francophones hors Québec.

Elections 1979

Dans les faits
Le NPD n'a présenté aucune proposition précise à cet effet. Lorsque son appui fut demandé par les Franco-Ontariens dans la crise scolaire de Penetanguishene (Ontario), le NPD n'a pas répondu à l'appel. Ed Broadbent a fait parvenir un télégramme en son nom personnel seulement.

Déclaration
Le NPD s'engage à faire appliquer rigoureusement la loi des langues officielles et à contribuer le plus efficacement possible à la vie française hors Québec par le truchement du Secrétariat d'Etat pour encourager les provinces à maintenir ou à développer, là où le nombre le permet, à l'intérieur des systèmes d'enseignements respectifs, l'éducation dans la langue officielle minoritaire et l'enseignement dans la langue officielle seconde.

A cet égard, nous déplorons que le Programme de développement du bilinguisme ait subi des coupures de $34 millions en 1979.

Les francophones devraient pouvoir aussi recevoir les fonds nécessaires du Secrétariat d'Etat pour leurs divers organismes culturels partout au Canada.

Elections 1979

Dans les faits
Ni cette déclaration du printemps 1979, ni les événements qui ont suivi ne démontrent que le NPD est conscient de la gravité du problème. Pour réduire les francophones hors Québec à une simple question d'éducation et d'organismes culturels, il faut en effet avoir une vision étroite et banale de la situation.

Ed Broadbent accepterait-il d'établir une politique globale de développement des communautés francophones hors Québec s'il était Premier ministre?

Ce bulletin d'information, réalisé par la F.F.H.Q., a été inséré dans les journaux suivants : *La Voix acadienne* de l'Ile-du-Prince-Edouard; *Le Courrier* de la Nouvelle-Ecosse; *L'Evangéline* du Nouveau-Brunswick; *Le Droit, Bonjour chez nous, Le Rempart, Le Nord, Le Voyageur, Franco Tem, Le Carillon, Le Journal de Cornwall, Le Toronto Express et La Tribune* de l'Ontario; *La Liberté* du Manitoba; *L'Eau Vive* de la Saskatchewan; *Le Franco-albertain* de l'Alberta et *Le Soleil de Colombie* de la Colombie-Britannique.

• • •

Nous invitons tous les lecteurs à nous envoyer leurs commentaires ou à nous poser des questions à l'adresse suivante :

Fédération des francophones hors Québec
1, rue Nicholas, pièce 1404
Ottawa (Ontario)
K1N 7B6
Tél. : (613) 563-0311

La F.F.H.Q. questionne les chefs

La F.F.H.Q. saisit l'occasion que lui fournit la présente campagne électorale pour adresser aux chefs des trois grands partis en lice les quelques questions suivantes :

1. LA CONSTITUTION

Une constante se dessine dans les projets de réforme constitutionnelle, y compris celui de Claude Ryan, qui inquiète profondément la F.F.H.Q.

Ou bien l'on soumet la reconnaissance des droits de la minorité de langue officielle à la bonne volonté des gouvernements provinciaux, ce qui équivaut quant à nous au génocide (c'est le cas du rapport Pépin-Robarts); ou bien l'on propose la confirmation constitutionnelle de nos droits linguistiques et éducatifs seulement (propositions des partis libéraux fédéral et québécois).

Jamais se soucie-t-on de proposer une réforme constitutionnelle qui apporte un appui global au problème de l'assimilation. Seule la F.F.H.Q. a pris soin de proposer l'inclusion, dans la constitution, de droits collectifs visant le contrôle des institutions et services par les communautés elles-mêmes (voir documents : "Pour ne plus être... sans pays" et "Position constitutionnelle de la F.F.H.Q.").

A la lueur de ces constatations et étant donné que jusqu'à présent aucun des trois partis n'a donné suite à l'intérêt prétexté au cours de la campagne électorale de l'an dernier pour une rencontre avec la F.F.H.Q., afin d'examiner ses propositions constitutionnelles, nous demandons :

Engagez-vous votre parti à rencontrer la F.F.H.Q. pour discuter ses propositions constitutionnelles, afin que les francophones hors Québec aient la possibilité d'influencer et de participer aux décisions constitutionnelles qui définiront l'avenir du Canada? Si oui, quand?

2. COMMISSION CONJOINTE

Au moment de la dissolution du Parlement, la F.F.H.Q. allait conclure une entente avec le gouvernement, pour la création d'une Commission conjointe chargée d'élaborer la politique globale de développement des communautés francophones hors Québec.

Cette Commission réunirait les délégués de la F.F.H.Q., ainsi que des ministres et sous-ministres représentant les secteurs social et économique.

a) La commission conjointe sera-t-elle mise sur pied si vous prenez le pouvoir?

b) Respecterez-vous la représentation telle que proposée, c'est-à-dire :
— délégation de la F.F.H.Q.
— délégation de ministres et de sous-ministres représentant les secteurs social et économique?

3. POLITIQUE GLOBALE

En matière de développement économique, la F.F.H.Q. croit qu'il est essentiel de promouvoir un développement dans lequel les communautés peuvent s'impliquer, un développement qui ne soit plus à la dimension quasi-exclusive des seules grandes corporations internationales.

Comme bien d'autres minorités, les francophones ont été victimes de la dépersonnalisation du travail où ils ont dû risquer leur langue, leur identité, voire leur survie comme peuple. Ils ont souvent dû quitter leur milieu, faute d'emplois.

a) Quelles politiques et quelle législation sont considérées par votre parti pour préserver et encourager la vitalité économique des milieux francophones hors Québec en ayant à coeur l'épanouissement du français tant dans le milieu de travail que dans les autres activités de la communauté?

b) Quelles pressions êtes-vous prêt à exercer sur les gouvernements provinciaux pour assurer aux communautés francophones l'appui dont elles ont besoin sur le plan économique? Quand et comment?

Et le développement de nos communautés?

Depuis ses débuts, la F.F.H.Q. demande au gouvernement fédéral de participer avec elle à une commission conjointe chargée de penser une politique globale de développement des communautés. Cette politique refléterait concrètement la reconnaissance officielle des francophones hors Québec. La commission réunira les délégués de la F.F.H.Q., des ministres représentant divers secteurs y compris le secteur économique, ainsi qu'un nombre de sous-ministres.

A. Voici la position des partis sur la question de la commission conjointe :

Le Parti Conservateur

Une entente de principe entre la F.F.H.Q. et le gouvernement canadien allait être conclue au moment de la dissolution du Parlement. Les pourparlers se poursuivent.

Le Parti Libéral

En 1977, les libéraux ont voulu amener la F.F.H.Q. à siéger sur un comité formé strictement de fonctionnaires. La F.F.H.Q. y a vu une tentative de réduire la gravité du problème des francophones hors Québec et a refusé de participer.

Pierre-Elliott Trudeau respectera-t-il les engagements de son prédécesseur s'il est élu le 18 février prochain?

Le Nouveau Parti Démocratique

S'il est élu, M. Broadbent respecterait-il l'engagement de son prédécesseur?

B. Politique globale

Cette politique s'appuie sur des idées auxquelles nous croyons fermement :

1. "Les collectivités doivent identifier elles-mêmes leurs besoins et doivent avoir la capacité de décider du degré de contrôle qu'elles veulent exercer sur leur existence.
2. Pour ce faire, la francophonie hors Québec doit être confirmée dans des textes de loi qui lui permettront d'exercer un pouvoir d'initiative et de contrôler les secteurs de la vie qui lui semblent essentiels.
3. De groupes qui exercent des pressions sur les détenteurs du pouvoir, il nous faut devenir ceux qui détiennent une juste part de ce pouvoir.
4. Et pour cela, les gouvernements doivent nous donner des moyens, des outils de travail, des lois fédérales, provinciales et municipales." (1)

Entre autres, nous voulons :

En aménagement du territoire... la participation directe de représentants des francophones hors Québec à la définition de politiques de développement sélectives à la Société centrale d'hypothèques et de logement pour encourager les familles francophones qui désirent vivre dans les communautés déjà établies,

...des politiques urbaines précises qui assureront le progrès des quartiers francophones et des services à la population,

...des politiques agricoles audacieuses qui favoriseront l'économie rurale des villages francophones.

En communication... des moyens de communication qui reflètent

(Suite p. 4)

Observations sur la position des partis

Parti Conservateur

La création de la commission conjointe et les composantes proposées par le gouvernement Clark (bonne représentation du secteur économique) indiquent une volonté non négligeable d'apporter des solutions variées au problème de l'assimilation.

De plus, en principe au moins, la tendance régionaliste du gouvernement Clark correspond à la volonté de la F.F.H.Q. de voir le pouvoir décentralisé et repris en main par les communautés.

S'il demeure Premier ministre, Joe Clark saura-t-il faire le pont entre le régionalisme qu'il favorise et une croissance du pouvoir des francophones hors Québec au sein de leurs communautés?

Parti Libéral

Centraliste, le Parti libéral a pourtant décidé, lorsqu'il était au pouvoir, de décentraliser certains ministères fédéraux, contribuant ainsi à la création d'emplois dans diverses localités et à la possibilité de travailler en français.

Serait-il prêt à élargir le cadre de cette initiative pour encourager, par d'autres moyens plus audacieux, la création de milieux de travail favorables au progrès culturel et linguistique des francophones minoritaires?

Le Nouveau Parti Démocratique

Le NPD voit dans la centralisation des pouvoirs à Ottawa la meilleure façon d'assurer une redistribution juste des richesses du pays.

M. Broadbent serait-il prêt à défendre une politique économique qui vise à soutenir les communautés francophones hors Québec et à créer des milieux de travail où le français serait la langue d'usage?



ZOOM ... ELECTIONS '80

La FFHQ et sa position constitutionnelle

Préambule

Le 3 juin 1979, la Fédération des francophones hors Québec adoptait des principes fondamentaux formant une position constitutionnelle définitive basée sur le rapport de son Comité politique : "Pour ne plus être... sans pays".

Etant donné l'importance vitale du débat constitutionnel et par souci d'alimenter l'intérêt de tous ceux qui sont intervenus dans le débat, la Fédération des francophones hors Québec a tenu à préciser sa position et à la faire connaître à la grandeur du pays.

Historique

Le 26 février 1979, le Comité politique de la Fédération des francophones hors Québec publiait son rapport sous forme de projet de réforme constitutionnelle : "Pour ne plus être...sans pays". Suite à cette publication, une période de consultation nationale débutait pour aboutir le 21 avril 1979 à une Rencontre nationale au cours de laquelle furent présentées les positions des neuf provinces.

C'est ainsi que le 3 juin 1979 les membres de la F.F.H.Q. décidaient d'accepter les principes fondamentaux du rapport "Pour ne plus être...sans pays" ainsi que les additions apportées par la consultation démocratique et de les incorporer en un document formant la position officielle de la F.F.H.Q. sur la question de la réforme constitutionnelle.

Ainsi, ayant d'abord établi les faits en ce qui a trait à la problématique des francophones hors Québec par la publication de "Les Héritiers de Lord Durham", volume I (avril 1977); "Les Héritiers de Lord Durham", volume II (mai 1977); "Deux poids, deux mesures" (avril 1978), ayant aussi négocié, parfois en vain, des ententes administratives avec le gouvernement central, la F.F.H.Q. a procédé à l'élaboration du cadre politique dans lequel devra s'inscrire l'avenir des francophones hors Québec.

Pourquoi une position constitutionnelle pour la F.F.H.Q.

Dans le contexte du débat actuel sur la réforme de la Constitution canadienne (l'Acte de l'Amérique du nord britannique) il est important que la F.F.H.Q., porte-parole dans le domaine politique des francophones hors Québec, puisse participer au débat à partir d'une position globale, claire et précise.

Avec ce document, la F.F.H.Q. met à la disposition des francophones hors Québec, des principes fondamentaux indispensables, dans toute nouvelle constitution canadienne, au bien-être de nos communautés. Egalement avec le rapport du Comité politique : "Pour ne plus être...sans pays", les francophones hors Québec ont à leur disposition un instrument d'information, de discussion et de négociation visant d'une part la reconnaissance officielle, dans les textes constitutionnels des droits des francophones hors Québec et d'autre part, l'élaboration dans nos communautés, d'une idéologie politique axée sur des projets concrets.

Les grands principes fondamentaux et les institutions essentielles

Deux peuples fondateurs

Dans une nouvelle constitution, le principe des deux peuples fondateurs, français et anglais, devra être reconnu comme étant la base même de la fondation de la Confédération canadienne.

Charte des droits fondamentaux

Les droits fondamentaux sont à la base même de notre société libre et démocratique. Il ne faut pas toutefois que la défense de ces droits fondamentaux, souvent très généraux, masque l'oppression discrète de collectivités défavorisées. Il faut donc, dans une nouvelle Constitution, une Charte des droits fondamentaux assez précise pour garantir la liberté individuelle de tous les citoyens, ainsi que leur droit collectif de réclamer le transfert de services au plan local ou la mise en place de structures administratives respectant le caractère propre de leur communauté.

De plus, la Charte des droits fondamentaux doit reconnaître, de façon absolument claire et dans des dispositions très complètes, les droits particuliers des autochtones, ce qui résultera à une structure institutionnelle réflétant leur droit inaliénable d'exercer un contrôle sur les pouvoirs essentiels au développement de leurs communautés sur les plans social, économique et culturel.

Charte des droits linguistiques

Il est proposé la reconnaissance officielle de la dualité canadienne par l'insertion, dans la Constitution, d'une Charte de droits linguistiques individuels et collectifs prenant tantôt le caractère d'instruments d'égalité et de promotion de l'individu souvent isolé et sans pouvoir politique, et tantôt le caractère d'instruments de promotion sociale pour les collectivités minoritaires de langue officielle.

Tribunal administratif

Afin d'éviter des crises politiques et d'apporter un élément de sécurité indispensable aux communautés minoritaires, souvent sans ressources importantes, il est proposé d'instituer un système de tribunal administratif. Le mandat de ce tribunal pourrait être : déterminer les litiges relatifs à la Charte des droits linguistiques et à la Charte des droits fondamentaux; tenir des enquêtes sur toute la question linguistique; exercer l'ensemble des pouvoirs aujourd'hui dévolus au commissaire aux langues officielles et examiner des mesures spéciales prévues au chapitre des droits collectifs et réclamées par les citoyens dans l'exercice de leur pouvoir d'initiative.

Une Chambre haute

Pour refléter concrètement la réalité canadienne à tous les niveaux décisionnels, il est proposé la transformation du Sénat en une Chambre haute représentative des dix provinces et sur une base paritaire des deux peuples fondateurs. Elus, les membres de cette Chambre haute jouiraient de vastes pouvoirs y compris un droit de véto suspensif sur tout projet de loi de la Chambre des Communes et la nomination des juges de la Cour Suprême du Canada et du tribunal administratif proposé plus haut; la Chambre haute devra ratifier la nomination des hauts-fonctionnaires (sous-ministres, sous-ministres adjoints), des chefs et directeurs des agences gouvernementales et sociétés d'Etat, des ambassadeurs du Canada à l'étranger et de tous les juges nommés.

Constitutions provinciales

Les membres de la F.F.H.Q. affirment que les Constitutions provinciales devront aussi offrir des garanties linguistiques et autres, reflétant la dualité culturelle du pays. Ces garanties devront trouver place à côté de dispositions relatives aux institutions politiques et aux principes fondamentaux devant être reconnus officiellement.

Les provinces devront aussi s'entendre sur le partage des pouvoirs avec le gouvernement fédéral afin d'éviter le dédoublement des pouvoirs.

Certaines communautés francophones hors Québec se proposent également d'ajouter à la Constitution canadienne et à leur Constitution provinciale des particularités touchant des droits déjà acquis à ces communautés.

Modification à la Constitution

Pour tout amendement à la Constitution, il est proposé qu'une formule soit trouvée tenant compte de la dualité linguistique canadienne selon un contexte fédéral. C'est en respectant ce principe qu'une solution devra être formulée afin d'éviter qu'une modification de la Constitution canadienne ne soit que du ressort du Parlement fédéral.

Conclusion

Sans l'implantation de ces principes fondamentaux dans une constitution canadienne, les francophones continueront d'être trahis et bafoués par des injustices de la part d'un partenaire devenu majoritaire et, avec qui ils avaient signé un Acte confédératif devant leur donner un pays commun.

C'est pour cela que la F.F.H.Q. a voulu, dans ce document, faire ressortir les principes fondamentaux indispensables et minima devant être inscrits dans la Constitution canadienne. Sans cela les francophones hors Québec seront encore une fois à la recherche... d'un pays.

Suite de la page 3 "Et le développement..."

nos réalités et qui favorisent notre culture, c'est-à-dire à la Société Radio-Canada : des comités régionaux avec une juste part du pouvoir décisionnel sur la programmation, l'embauche et les projets d'avenir,

...un plus grand appui de la part du gouvernement fédéral aux journaux francophones hors Québec,

...une consolidation de la régionalisation française à l'Office national du film.

En éducation... des droits individuels et collectifs inscrits dans la Constitution et visant le contrôle des institutions scolaires par les communautés.

...au même chapitre que les subventions pour l'enseignement dans les langues officielles, des subventions pour promouvoir les programmes favorisant le développement social et économique des communautés francophones,

...des subventions pour populariser l'histoire des Canadiens-Français et leurs réalités d'aujourd'hui tant pour les jeunes francophones que pour les anglophones.

En économie... un développement équilibré, qui vise à éliminer les grands problèmes écologiques et humains et dont une conséquence sera de réduire l'assimilation linguistique et culturelle des francophones hors Québec, surtout dans les milieux de travail.

(1) Extrait d'un texte inédit de la F.F.H.Q. : "Tout à gagner, pas grand chose à perdre".

Et vous, que faites-vous?

La F.F.H.Q. vous a communiqué dans ce bulletin ses positions constitutionnelles et sa vision de la réalité de notre avenir en tant que francophones hors Québec. Si vous partagez cette vue d'ensemble et désirez voir s'accomplir les changements proposés, allez rencontrer les candidat(e)s à l'élection du 18 février dans votre circonscription. Pourquoi ne pas vérifier leur position sur l'avenir des francophones hors Québec. Demandez-leur quelles actions ils entreprendraient auprès de leur chef pour vous assurer un milieu de vie et de travail sain et francophone s'ils étaient élus.

N'oubliez pas que c'est un(e) d'eux(elles) qui parlera en votre nom pour les prochains quatre ans !